REPUBLIQUE DU CAMEROUN
****
Paix – Travail – Patrie
****
REGION DU NORD
****
DEPARTEMENT DE LA BENOUE
****
COMMUNE DE **GAROUA I**

REPUBLIC OF CAMEROON
****
Peace – Work – Fatherland
****
NORTH REGION
****
BENOUE DIVISION
****
GAROUA I COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD
Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Réalisé par : Femmes Porteuses D'Espoir (FEPES)
Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)

Juin 2022

CANEVAS DE REDACTION DU RAPPORT

PRÉFACE....3
RESUMÉEXÉCUTIF....4
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS....4
LISTE DES TABLEAUX....7
LISTE DES FIGURES....10
LISTE DES PHOTOS....11
INTRODUCTION GÉNÉRALE....12
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE....14
(i)....Taille et répartition de l'échantillon 1
(ii) ....Base de sondage et sélection des grappes et des ménages 1
(iii) .... Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage 1
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GAROUA I....20
II.1 Présentation de la commune....20
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation....22
II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles....23
CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES....28
III.1 Description de la population enquêtée....28
III.2 Approvisionnement en eau potable....29
III.3 Services de santé....38
III.4 Services de l'éducation....45
III.5 Fourniture des services communaux....54
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE....61
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements....61
IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard....63
CONCLUSION ETPRINCIPALESRECOMMANDATIONS....72
ANNEXES....74
Annexe 1 : Listedes participants à la réunion de restitution du rapport....74
Annexe 2 : Questionnairesdel'enquête ScoreCard....74
Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)102

PRÉFACE

Crééeen 2007 par ledécret N° 2007/17 du 24 avril 2007 la Commune de Garoua I est l'une des communes issues de l'éclatement de la commune de Garoua. Depuis sa création, elle a vu se succéder à sa tete Trois exécutifs communaux qui ont tous oeuvré hardament pour que la décentralisation tel que pensée par le Chef de l'Etat du Cameroun soit une réalité. Apparue afin de raprocher l'administration de ses administés, elle vise donc à impliquer les citoyens dans le processus décisionnel tel que prévu par**l'article 40** du Code Généraldes Collectivités Territoriales Décentralisées. C'est ainsi qu'à la demande des populations, plusieurs actions ont été entreprises par l'Etat ainsi que par la commune dans le cadre de ses compétences dans en vue d'améliorer leurs conditions de vie. La Commune de Garoua I s'est alors focalisée sur les enjeux de développement les plus importants. Dans ce contexte, l'accès à l'eau, la santé et à l'éducation qui figurant en bonne place dans les ODD, demeurent des préoccupations majeures. La réforme sur la décentralisation élargit de fait la marge de manœuvre de notre commune à travers une bonne canalisation des fonds publics aux fins d'étoffer le tissu des infrastructures sociales. Les différents élus qui se sont succédés à la tête de cette institution ont œuvré pour que les infrastructures hydrauliques, sanitaires et éducationnelles soient plus proches des ménages, et conformes aux normes sectorielles. La priorité a toujours été d'orienter les financements publics vers la réalisation des projets retenus dans les PCD, identifiés de manière participative. De ce fait plusieurs realisations dans les domaines cités plus haut ont été faites et méritent d'être préservées.

Je viens donc remercier notre partenaire de longue date le Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui a choisi notre commune pour réaliser cette enquete; remercier également les differentes autorités administratives et locales qui ont facilité l'accès aux ménages aux agents enquêteurs. il est vrai ca à été fastudieux d'effectuer cette mission dans le contexte entièrement urbain de Garoua I. C'est aussi le lieu de remercier l'Organisation de la Societe civile Femmes Porteuse d'Espoir(FEPES) qui a mis en oeuvre de manière proffessionnelle cette activité. Enfin je remercie la population de Garoua I qui a accepté de se preter à l'exercice ce qui a permis de capturer leur perception.

Le ScoreCard II qui vient de s'achever a permis aux ménages de s'exprimer sur la qualité des services publics offerts dans les quatres secteurs. C'est aussi le lieu d'inviter la population de Garoua I à prendre connaissance du rapport élaboré à cet effet. Aussi appeler le comité de suivi participatif mis en place afin d'accompagner la réalisation du plan d'action à mener bien leur tâche pour que vive notre belle Commune de Garoua I et vive la république du Cameroun.

Le Maire

RESUMÉ EXÉCUTIF

« La République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé » c'est ce que déclare l'**arti 1 al 2de la Constitution de 1996**. Il apparait donc clairement que la décentralisation est une valeur chère à l'Etat du Cameroun. C'est ainsi que le Cameroun s'est engagé sur cette voie qui plus qu'une valeur est un processus qui se met en place étape par étape. La décentralisation peut être entendu comme un processus qui permet à l'Etat de céder une partie de ses compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) que sont la Région et la Commune. C'est une démarche qui apparait non seulement pour désengorger les services centraux, de rapprocher l'administration de ses administrés et permettre aux populations les plus reculées de bénéficier de services dont ils ont besoin plus facilement et dans les meilleurs délais mais aussi pour favoriser une administration locale en amenant les populations à s'impliquer davantage dans la gestion de leurs problèmes. Ce qui vise une amélioration des conditions de vie de ces populations.

Pour réaliser l'objectif de la décentralisation, les communes collaborent avec les organismes tels que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. C'est ainsi que pour s'assurer que les différentes infrastructures données par l'Etat à ses populations dans les secteurs primaires que sont l'eau potable, la santé et l'éducation sont non seulement bien utilisés mais aussi durables, il a entrepris le Contrôle Citoyen de l'action Publique encore appelé ScoreCard. Le ScoreCard est une enquête auprès des ménages pour capturer leur niveau de satisfaction sur les biens et services offerts par les services publics. Cette enquête s'est menée en 2017 sous la conduite du PNDP et a touché plusieurs communes ; c'est la deuxième fois que cette activité est menée et elle a touché 188 communes qui n'étaient pas concernées par la première phase. Au nombre de ces communes il y a la commune de Garoua I.

L'objectif du deuxième ScoreCard est la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans l'espace communal, à travers lequel les populations donnent leurs perceptions de la satisfaction sur l'offre de biens et services publics dans les secteurs ciblés et s'engagent à corriger elles-mêmes les éventuels dysfonctionnements. Dans la commune de Garoua I, cette enquête concernait quatre secteurs :l'adduction en eau potable, la santé, l'éducation et les services communaux.

Aucours de cette longue et factudieuse besoigne, il était question de faire un etat des lieux sur les diferents offres et réalisations du secteur public dans les domaines sus-cités. Il en ressort que dans le domaine de l'éducation, la commune de GarouaI compte cent-quatre-vingt-dix établissements dont cinquante-neuf écoles maternelles, cent-neuf écoles primmaires et vingt-deux établissements secondaires dont vingt sont à cycles complets. Dans le domaine de la santé il existe treize Centre de Santé Intégré, quatre centres médicaux d'arrondissement, un Hopital Régional et six formation sanitaires privées. Dans le domaine de l'aduction en eau potable, il existe 140 points d'eau fonctionnels et en fin dans le domaine

des services communaux, la commune de Garoua I a plusieurs services qu'elle offre tel que l'etablissement des actes de la vie civile, la légalisation et l'authentification des documents, l'hygiène et salubrité.

Lors des entretiens avec les ménages, les lacunes de ces diffrenets secteurs ont fait surface. Il apprait donc que dans le secteur de l'éducation les coûts de la élévés de la scolarité et le maivais fonctionnement de l'APEE sont les principales lacunes ; dans le domaine de la santé le mauvais accueil et la mauvaise prise en charge des patients ressortent de tous les ménages. Dans le domaine de l'aduction en ea potable, le mauvais fonctionnement des comités de gestion des points d'eau ainsi que la mauvaise qualité de l'eau sont les limites phares relevées par les ménages. Enfin poiur ce qui est du domaine des services communaux, les ménages relèvent les coûts suplémentaires qui leurs sont demandés en matière de gestion des déchets et lors des simples renseignements. Après avoir relevé ses lacunes, il est apparu clairements que les ménages doivent s'impliquer pour la situation s'améliore. C'est dans ce siage que les actions paléatives ont été proposées.

Les actions correctives qui ont été proposées par les ménages ne sont pas exostives et varient d'un domaine à un autre. Elles vont de la vulgarisationn des services offerts par la commune à la redinamiation des COGES et des APEE en passant par le suivi rapproché de la gestion des fonds d'APEE et la dénonciation du personnel qui récolte les fonds suplémentaires en échange des services.

Pour que ces mésures soient respecté un comité de suivi a été mis en place et aura comme fils conducteur de leur activité le plan d'action élaboré à cet effet.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE : Association des Parents d'Eleves et Enseignats

CCAP :contrôle citoyen de l'action publique

COGES : Comité de Gestion

COSA : Comité Santé

FEPES : femmes porteuse d'Espoir

FOSA : FormationSanitaire

INS : Institut National des Statistiques

ODD : Objectif Développement Durable

OSC : organisation de la Société Civile

PNDP : Programme National du Développement Participatif

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la communeTableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Tableau 2.4 : Inventaire des services communaux

Tableau 3.1 : Répartition (%) dans la commune des chefs de ménage selon le milieu de résidence et le sexe

Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant leumilieu de résidence et le sexe

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d'eau utilisé

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions del'APEE selon le milieu de résidenceProportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon la cause de lenteur pour rendre le service communal

Tableau 3.40: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal Service communal

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

LISTE DES FIGURES

LISTE DES PHOTOS

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« La République du Cameroun est un Etat unitaire décentralisé » c'est ce que déclare l'**arti 1 al 2de la Constitution de 1996**. Il apparait donc clairement que la décentralisation est une valeur chère à l'Etat du Cameroun. C'est ainsi que le Cameroun s'est engagé sur cette voie qui plus qu'une valeur est un processus qui se met en place étape par étape. La décentralisation peut être entendue comme un processus qui permet à l'Etat de céder une partie de ses compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) que sont la Région et la Commune. C'est une démarche qui intervient non seulement pour désengorger les services centraux, pour rapprocher l'administration de ses administrés pour permettre aux populations les plus reculées de bénéficier de services dont ils ont besoin plus facilement et dans les meilleurs délais mais aussi pour favoriser une administration locale en amenant les populations à s'impliquer davantage dans la gestion de leurs problèmes. Ce qui vise une amélioration des conditions de vie de ces populations.

Pour réaliser l'objectif de la décentralisation, les communes collaborent avec les organismes tels que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont l'objectif est l'amélioration des conditions de vie des populations à la base. C'est ainsi que pour s'assurer que les différentes infrastructures données par l'Etat à ses populations dans les secteurs primaires que sont l'eau potable, la santé et l'éducation sont non seulement bien utilisés mais aussi durables, il a entrepris le Contrôle Citoyen de l'action Publique encore appelé ScoreCard. Le ScoreCard est une enquête auprès des ménages pour capturer leur niveau de satisfaction sur les biens et services offerts par les services publics. Cette enquête a connu sa première édition en 2017 sous la conduite du PNDP et a touché plusieurs communes ; pour sa deuxième édition 2022, elle a touché 188 communes qui n'étaient pas concernées par la première phase. Au nombre de ces communes la commune de Garoua I occupe une place privilégiée.

L'objectif générale de cette action se décline en objectifs spécifiques auxquels se rattachent des indicateurs précisés dans un nouveau cadre des résultats où les valeurs cibles ont été revues à la hausse. C'est ainsi que l'indicateur relatif au « Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information », a vu sa valeur cible passer de 160 à 360. La mesure de cet indicateur repose singulièrement sur la réalisation d'un ScoreCard consistant en une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal de Garoua I au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'objectif du deuxième ScoreCard est de poursuivre à travers l'extension aux 188 communes susmentionnées, la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen de l'action publique dans l'espace communal, à travers lequel les populations donnent leurs perceptions de la satisfaction sur l'offre de

biens et services publics dans les secteurs ciblés et s'engagent à corriger elles-mêmes les éventuels dysfonctionnements. Dans chacune de ces communes ne disposant pas encore de ce mécanisme, il s'agira spécifiquement de :

- Réaliser une enquête de satisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux ;
- Relever les points d'insatisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs cibles, en s'appuyant sur le traitement et l'analyse des données collectées ;
- Elaborer un projet de plan d'actions devant conduire les changements à opérer par les populations en vue de corriger les dysfonctionnements constatés sur les biens et services publics offerts dans l'espace communal ;
- Rédiger un rapport d'enquête dans lequel devra figurer le projet de plan d'actions ;
- Intégrer les avis des populations dans le projet de plan d'actions et produire un plan définitif ;
- Faire valider par la commune le rapport d'enquête contenant le plan d'actions définitif ;
- Susciter l'adhésion des populations, de la société civile et des acteurs de développement locaux dans la mise en œuvre du plan d'actions définitif ;
- Renforcer les capacités des communes et des populations dans la conduite des changements et mettre en place un comité de suivi des changements ;
- Promouvoir l'institutionnalisation du contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) à travers la mise en place des cadres de concertation regroupant plusieurs acteurs institutionnels au niveau communal, départemental, régional et national.

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) encore appelé ScoreCard est une enquête auprès des ménages afin de mesurer leur niveau de satisfaction par rapport au biens et services fournis par l'Etat ainsi que ceux fournis par la commune. Cette enquête de satisfaction a quatre domaines cibles à savoir l'eau et l'énergie, l'éducation, la santé et les services communaux ; les ménages donnent donc leurs impressions au moyen de questionnaires qui leur sont administrés.

Plus qu'une enquête, le CCAP est un outil de décentralisation car il permet aux populations de participer au développement local de leur commune non seulement parce qu'il permet de capturer leur perception sur l'action publique mais encore en proposant des actions en vue d'améliorer leurs conditions de vie en collaboration avec les élus locaux tel que le prescrit le Code General des Collectivités Décentralisées

dans son **Article 40 alinéa 1**: *« toute personne physique ou morale peut formuler , à l'intention l'Exécutif communal ou régional, toute proposition tenant à impulser le développement de la Collectivité Territoriale concernée ou à améliorer son fonctionnement. »*.

Ce rapport réalisé à la clôture l'enquête ScoreCard II dans la commune d'arrondissement de Garoua I rend compte du processus entier de l'enquête. Pour ce fait il se décline en quatre chapitres. Le premier rend compte de la méthodologie utilisée pour réaliser cette enquête. Le second chapitre fait un état sur l'offre des services publiques disponibles dans la commune de Garoua I. Le troisième quant à lui décrit les différentes perceptions des ménages des différents secteurs publiques cibles. Enfin le quatrième et dernier chapitre présente le plan d'action pour la mise en place du contrôle citoyen de l'action publique.

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 57 quartiers de la commune de Garoua I. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est

exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 324 ménages dans la Commune de Garoua I. Cette enquête s'appuie sur 18 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 18 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard. Pour les Communes ayant moins de 18 grappes cartographiées dans l'échantillon des grappes sélectionnées, l'échantillon de 324 ménages à enquêter dans la Commune a été réparti dans chacune de ces grappes proportionnellement au nombre de grappes de la Commune contenues dans le shapefile.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h,*

P_{2hi}: probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h,*

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune *h*, M_i le nombre de ménages dans la ZD*i*, et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment *j* choisi pour la ZD*i* de la Commune *h*.

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{ème}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{ème}$ ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZD*i* de la Commune *h* est alors:

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{ème}$ ZD de la Commune *h* sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du DDEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile Femmes porteuses d'Espoir (FEPES) sélectionnée pour un lot de communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC

est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenu pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 01 au 03 juin 2022 et présente le bilan ci-après

Tableau 1.1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Garoua I

N°	Grappe	Localités (Villages/ Quartiers)	Nbre ménages enquêtés	Nbre ménages vides	Nbre de Refus	Nbre ménages absents	Observations
1	**1853**		18	0	0	0	
2	**1854**		18	0	0	0	
3	**1855**		16	0	0	2	
4	**1856**		16	0	0	0	**2 ménages introuvables**
5	**1857**		11	0	1	5	**1ménage introuvable**
6	**1858**		14	0	0	4	
7	**1860**		18	0	0	0	
8	**1861**		17	0	1	0	
9	**1862**		17	0	1	0	
10	**1863**		18	0	0	0	
11	**1864**		18	0	0	0	
12	**1865**		16	0	1	0	**1 ménage introuvable**
13	**1867**		18	0	0	0	
14	**1867**		18	0	0	0	
15	**1868**		17	0	1	0	
16	**1869**		18	0	0	0	
17	**1870**		18	0	0	0	
18	**1871**		18	0	0	0	
Total							

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de l'association Femmes Forteuse d'Espoir, ainsi que

d’autres documents importants dont: (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d’actions du Contrôle Citoyen de l’Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s’assurer de l’utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l’analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d’un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GAROUA I

II.1Présentation de la commune

La commune de Garoua I est l'une des douze communes que compte le département de la Bénoué dans la région du Nord au Cameroun. Elle voit le jour en 2007 par le décret présidentiel N°2007/117/ du 24 avril 2007. La commune d'arrondissement de Garoua I couvre 89,48Km2 qui sont partagés par une population cosmopolite, vivant de ressources économiques variées dans un espace géographique aux multiples caractéristiques.

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune d'Arrondissement de Garoua 1er, issue de l'éclatement de la commune urbaine à régime spécial de Garoua a été créée par décret présidentiel *N°2007/117 du 24 avril 2007*. Le conseil issu des élections du 22 juillet 2007 a procédé à la mise en place de l'équipe dirigeante (le Maire et ses adjoints) le 31 du même mois.Trois exécutifs communaux se sont succédés à la tête de cette commune depuis sa création, l'exécutif actuel a été installé le 11juillet 2020 il s'agit du Maire M. Alioum GARGAet ses quatre adjoins dont une femme.Pour le bon fonctionnement de la commune, plusieurs postes admiratifs sont créés conformément à l'organigramme type des communs contenus dans l'ARRETE N°00136/A/MINATD/DCTD DU 24 AOUT 2009 rendant exécutoires les tableaux-types des emplois communaux.

II.1.2 Situation démographique

En tenant compte de la publication des résultats du troisième recensement général de la population et de l'habitat, les données démographiques sont estimées à 159.350 habitants.

Les quartiers et villages les plus peuplés sont en milieu urbain et la forte population se retrouve dans le lawanat de Kanadi. Ceci s'explique par la position de ces quartiers qui sont de zone d'habitat à forte concentration. Les banlieues (Lowel, Lomodou, etc.) les moins peuplées sont en zones péri-urbaines où dominent les activités agro-pastorales et parfois ce sont des zones marécageuses qui sont impropres à l'habitat.

Ce faisant, la Commune de Garoua 1er, de part sa position socio-économique et sa récente érection en unité administrative font d'elle une zone d'agglomération et d'habitat.

Ouro Mal Ahmadou, Djoumassi, Lomodou, Congoré, conkolre, Garoua Windé, Boggaré, Sabongari et Lowel sont des zones agricoles où se sont installées de nombreuses colonies de migrants venues d'horizons diverses et au demeurant ces quartiers sont les moins peuplés.

Le secteur primaire est le premier pourvoyeur d'emploi à travers les activités telles que: l'agriculture, la

pêche, l'élevage et le petit commerce. Les vastes zones naguère inhabitées sont aujourd'hui occupées par les populations venues d'horizons divers (Extrême nord, Tchad et Nigeria) et c'est grâce à l'explosion démographique galopante.

La population de la commune de Garoua 1er est cosmopolite; elle est composée principalement des Peulhs, Fali, Haoussa, Laka, Bata, Sara, Moundang, Guidar, Mboum, Toupouri, Bororo, Kanouri, NGambaye, Lélé …en plus de ces ethnies, l'on retrouve également des peuples venus du Nigeria voisin, du Mali, du Tchad, du Sénégal et du Niger. La présence de ces derniers dans cette commune est synonyme de paix et de stabilité qui se vit entre les populations locales qui sont reconnus par leur hospitalité. Les principales langues véhiculaires de la commune sont le Foulfouldé et l'Haoussa.

L'islam et le christianisme sont les deux principales religions pratiquées par les populations.

II.1.3 Situation géographique

Le matériel parental est essentiellement composé d'argile et du sable. Deux principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir : les *sols ferrugineux* sur socle et grès *sols hydromorphes*. D'une manière générale, on a à faire à des sols peu profonds caractérisés par une texture sablo-argileuse qui sont pauvres en éléments nutritifs, acides, fragiles. Par endroit, on distingue de bonnes potentialités avec des terres alluviales le long du fleuve Bénoué en terrain plat. Cependant, il existe des *vertisols* qui sont propres à la culture du Mouskwaari, sorgho de contre saison.

Cependant, cette fertilité du sol est assez précaire inhérent à la mauvaise pratique des techniques agricoles, surexploitation, surpâturage, etc. Ces sols se prêtent surtout aux cultures vivrières (sorgho, maïs, légumineuses, riz pluvial et les fruitiers) et la culture du coton. Les sols hydro morphes se rencontrent essentiellement dans les zones marécageuses et aux abords des cours d'eau. L'exploitation de ces sols est difficile en temps pluvieux à cause de leur engorgement. En saison sèche par contre, l'utilisation de ces sols est moins contraignante avec la baisse de la nappe phréatique. La pratique des cultures de contre saison est alors possible.

De part sa proximité avec le fleuve Bénoué, le relief est composé de la vallée de la Bénoué dans sa majeure partie et le reste est dominé par les plaines et quelques monts.

La Commune d'Arrondissement de Garoua 1erest arrosée par la Bénoué appartenant au Bassin du Niger ayant un régime permanent régulé entre autre par le barrage hydraulique de Lagdo dans sa partie avale. Par ailleurs, il existe des mayo ou oueds à régime saisonnier se traduisant dans la plupart des cas par des inondations maintes fois constatées. Les principaux mayos sont: Goloungo et Taparé.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les activités économiques sont celles génératrices d'emplois et des revenus. Il s'agit de l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, le transport, la transformation, l'artisanat et les ressources naturelles.

La principale activité dans la commune est la production agricole. La vie économique est animée par deux grands marchés hebdomadaires de grande importance à savoir les marchés d'Ouro-Labbo et de Djadjé. Nous notons aussi l'existence des marchés permanents tels que : Grand marché, Petit marché de Yelwa, ancien Petit marché Bamiléké, Petit marché Camp Chinois et Djamboutou. Il faut noter que ces marchés sont les principaux lieux d'écoulement des différentes productions locales et donc un fort à potentiel économique.

L'agriculture constitue la principale activité pratiquée dans la commune, elle fait vivre la quasi-totalité de sa population. La disponibilité des terres cultivables (environ 4000 ha) et la présence d'un certain nombre des structures d'encadrement et plusieurs organisations paysannes constituent un atout non négligeable pour cette activité. La filière maïs, sorgho et riz constitue la locomotive pour le développement local. Elle y est présentée à travers des GIC. A ces céréales s'ajoutent l'arachide, le manioc, la patate, le taro, autres produits vivriers et l'existence de plusieurs vergers le long de la Bénoué, les mayo et les bas-fonds.

Les données sur le cheptel bovin ne sont jamais disponibles bien que l'élevage soit pratiqué en espace périurbain et urbain. La typologie est basée sur les bovins associés aux petits ruminants, aux porcins et la volaille. La pratique de l'élevage des bovins se fait principalement sur deux formes :

- La forme extensive qui est un domaine réservé aux transhumants Bororos.
- La forme semi intensive est pratiquée par les autres tribus en dehors des Bororos. Elle se fait autour des espaces cultivés, des pâturages communautaires et parcs familiaux aux alentours des habitations.

La présence de nombreuses mares naturelles et du fleuve Bénoué justifient l'existance de la production halieutique. A l'instar des autres activités, la pêche se caractérise par son aspect artisanal et son inorganisation.

Il existe un centre d'artisanat situé au Grand marché. Nous distinguons comme activités : la cordonnerie, la maroquinerie et quelques forges. Le « Kilarou », situé au quartier de Foulbéré 1, est un centre de concentration de la forge. Les artisans fabriquent des outillages agricoles, joaillerie, des chaussures et autres produits en peau.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Les objectifs de la décentralisation au Cameroun sont de rapprocher les populations des administrations, favoriser l'implication du citoyen dans le processus de prises des décisions en ce qui concerne le développement local. Les organes leviers principaux de cette décentralisation sont les collectivités territoriales décentralisées en l'occurrence les Communes. Afin de faciliter l'administration locales, elles ont bénéficier d'un transfert de compétence en plusieurs domaine s principalement dans le domaine de l'eau, la santé, l'éducation et les services communaux.

L'Arrêté n°2010/0000298/A/DDEE du 01 septembre 2010 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat.

L'Arrêté n°0821/A/MINSANTE du 01 avril 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de construction, d'équipement, d'entretien et de gestion des Centres de Santé Intégrés et des Centres Médicaux d'Arrondissements.

L'Arrêté n°2010/3702/A/MINSANTE/CAB du 09 septembre 2011 portant cahier des charges précisant les conditions et les modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière de Santé publique.

L'Arrêté N°2010/246/B1/1464/A/MINEDUB/CAB DU 31 DEC 2010 Portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière d'éducation de base.

Pour ce qui est des compétences des communes tout ceci est consigné dans la loi Loi N° 2019/024 Du 2 4DEC2019 Portant Code General des Collectivites Territoriales Décentralisees sans sa première partie

II.2 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans cette partie il est question de faire un inventaire des différents services mis à disposition des ménages dans la commune de Garoua I en matière d'approvisionnement en eau, en matière sanitaire, en matière d'éducation et en fin en matière de service communaux.

II.2.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Le secteur d'approvisionnement en eau est un secteur qui est sous la houlette de deux institutions : le DDEE (Ministère des industries l'eau et de l'énergie) et de la commune. Ce sont les données de ces deux institutions qui font l'objet de comparaison dans le tableau ci-après.

Tableau 2.1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
	Commune	DDEE	Commune	DDEE	Commune	DDEE	commune	DDEE
Puits avec pompe à motricité humaine	00	00	00	00	00	00	00	00
Puits avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Forages avec	121	121	90	121	121	121	121	121

Type de point d'eau potable	Nombre de points d'eau de ce type		Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
pompe à motricité humaine								
Forage avec pompe électrique	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**
Borne-fontaine	**40**	**15**	**40**	**15**	**40**	**15**	**40**	**15**
Source	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**	**00**
Réseau d'adduction d'eau communal	**10**	**11**	**10**	**11**	**10**	**11**	**10**	**11**
Total	**171**	**147**	**140**	**147**	**171**	**147**	**171**	**147**

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le **tableau2.1** nous renseigne que pour ce qui est des infrastructures Hydriques, la commune GarouaI a une base de donnéesdifférente de celle de celle de la DDEE. Ainsi une mise à jour des informations ainsi qu'une harmonisation des données sur ce secteur s'avèrerait necessaire. Pour ce faire, nous proposons une plateforme d'échange de donnée entre ces deux structures. Aussi il serait important de mener des actions de sensibilisation auprès des ménages de la commune afin de les amener à s'investire activement dans l'entretient des points d'eau notammant en ce sui concerne la salubrité.

II.2.2 Secteur santé

Le secteur de la santé est l'un des secteurs de Garoua I le plus fourni en infrastructure repertorié en typlogie dans le tableau ci-après :

Tableau 2.2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des canacités	Appui logistique	Autres (à préciser)
Centre de santé / Centre de santé intégrée	13	13	13	O	X		X	X	
Centre Médical d'Arrondissement	4	4	4	O	X		X	X	
Hôpital de district	00	0	0	N					
Hôpital régional	1	1	1	O	X		X	X	
Hôpital de référence	00	00	00	N					
Formation sanitaire privée	6	6	6	O	X		X	X	
Autres (à préciser)									

Type de formation sanitaire	Nombre de formation sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelles de ce type	Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels	Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Nature de l'accompagnement				
					Suivi technique	Appui financier	Renforcement des canacités	Appui logistique	Autres (a préciser)
Total	**24**	**24**	**24**						

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Ce tableau ci-dessus nous renseigne sur l'etatdeslieuxdesformations sanitairescouvrant la commune de GarouaI. Nous constatons que la Commune de Garoua I est désservie en CSI, CMA, HR et en formations sanitaires privées. Il indique par ailleurs qu'il ne compte aucun hospital de distrct. Il apprait également que chacune de ses formations sanitaires dispose d'un COSA ou COGESfonctionnel et bénéficientde la commune un appui logistique, technique et en renforcement de capacité mais aucun appui finacier. Il seraient donc necessaire que les COSAs soient redynamisées afin de leur permettre de jouer plienement leur role de mener à bien leurs roles de control social dans le suivi et l'evaluation de l'exercice des compétances transferées aux communes **art20 al 2** Arrêté N° 2010/3702/A/MINSANTE/CAB du 09 septembre 2010.

II.2.3 Secteur de l'éducation

L'éducation est l'un des domaines ou les infrastructures privées sont beaucoup présentes. C'est ainsi que les établissements privés Laïc et privés confessionnels sont présents dans la commune de Garoua I et constituent un apport non négligeable dans ce domaine. Les différents chiffres y afférant sont consignés dans le tableau ci après.

Tableau 2.3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseignement	Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement	Nombre d'écoles non opérationnelles	Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle
Maternel	Public	38	17	0	16	38
	Privé laïc	10	10	0	10	0
	Privé confessionnel	11	11	0	11	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Primaire	Public	78	78	0	78	78
	Privé laïc	14	14	0	14	14
	Privé confessionnel	17	17	0	0	17

	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 1er cycle	Public	7	7	0	7	7
	Privé laïc	11	11	0	11	1
	Privé confessionnel	4	4	0	4	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Secondaire 2ème cycle	Public	5	5	0	5	5
	Privé laïc	11	11	0	11	1
	Privé confessionnel	4	4	0	4	0
	Ecole de parents	0	0	0	0	0
Total		190	190	0	190	155

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

la commune de Garoua I d'après les données ci-haut dispose de 190 écoles tout cycles confondus tel que prévu par la réglémentation. Tous les établissements d' enseignement primaires et secondaires, sont contruits en matériaux définifs ce qui n'est pas le cas pour les écoles d'enseignement maternel où sur 38 écoles, seulement 16 sont construites en matériaux définitifs soit plus de la moitié en matériaux provisoir. Cela pourrait etre dû à une faible participation financière des membres de la communauté éducative. Les APEE se retrouveraient donc incapables de jouer leur role en matière de construction des infrastructures ce qui exposerai les tous-petits à toute forme de maladie liée à l'hygiène et la salubrité. La commune pourrait alors mener des actions de sensibilisation des ménages sur l'importance de l'APEE.

II.2.4 Secteur des services communaux

La communeest la collectivité territoriale de base donc la plus proche des populations. Elles s'atelle au quotidient à rendre la vie de ses populations plus aisée en lui offrant de services variés dans les delais qui varient d'un service à un autre selon que récapitule le tableau ci bas :

Tableau 2.4: Inventaire des services communaux

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Etablissement d'actes d'état-civil	OUI	90
Délivrance des documents d'urbanisme	NON	/
Aménagement des voiries	OUI	5
Gestion des déchets / Assainissement	NON	/
Légalisation des documents	OUI	1
Authentification des documents	OUI	1
Hygiène et salubrité	OUI	[redacted]
Aménagement des espaces verts et de loisirs	NON	
Aménagement des aires de jeux	NON	
Eclairage public	NON	
Transport public	NON	

Nature du service	Disponibilité du service	Délai en jours pour l'obtention du service
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	OUI	
Autres (à préciser) _____	/	

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

L'éventail de services communaux que propose la commune d'arrondissement de Garoua I comprent les sercices d'établissement des actes d'état civil, l'aménagement des voiries, la légalisation et l'authentification des documents, le service d'hygiène et salubrité et le service d'assistance aux personnes sociallement vulnérables. Les delais pour l'obtension des services est de 90 jours pour les actes d'etat civil, de 05 jours pour l'amenagement des voiries et d'01 jour pour la légalisation et l'authentification des documents. Ces indications prouveraient le désir et les efforts consentis par la commune afin de servires ses ménages dans les délais de temps impartis par la loi.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'enquête sur satisfaction de l'offre publique effectué dans la commune de Garoua I nous a permis de faire plusieurs constats en rapport avec les différents secteurs concernés. Ce chapitre vise donc à présenter les différentes données collectées, à en donner le sens tout en énonçant les propositions de solution récoltées auprès des ménages enquêtés.

III.1 Description de la population enquêtée

Plusieurs personnes de profils différents ont étés interviewées pendant l'enquête.Le tableau suivant en donne le récapitulatif.

Tableau 3.1 :Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage							
		Chef de Ménage	Conjoint (e) du Chef de Ménage	Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e)	Domestique	Total
Strate de résidence	Urbaine	51,40	29,50	10,70	1,60	4,70	1,60	0,60	100,0
	Total	51,40	29,50	10,70	1,60	4,70	1,60	0,60	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

La collecte des données auprès des ménages de la commune de Garoua I se faisait auprès des chefs de ménages ou auprès de toute autre personne member majeure du ménage pouvant répondre aux questions du tableau3.1, il resort que les principaux répondants sont les chefs de ménages eux-même soit 51,40% et 29,50% pour leurs conjoints. Les enfants, les parents et des persponnes sans liens de parenté ont également répondu cependant leur proportion est faible. Le fait que les principaux répondant soient les chefs de famille eux-mêmes ou leurs conjoints constiturait une preuve de la fiabilité des données collectées sur le terrain.

Tableau 3.2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

La commune de Garoua I est une commune entièrement urbaine ce qui explique la présence d'une seule strate de résidence dans les tableaux.Les données présentées font état des tranches d'âge et des sexes par répondant

		Sexe de l'enquêté					
		Masculin		Féminin		Total	
		Strate de résidence		Strate de résidence		Strate de résidence	
		Urbaine	Total	Urbaine	Total	Urbaine	Total
Groupe d'âges du répondant	Moins de 20 ans	5,50	5,50	7,30	7,30	6,60	6,60
	[20 - 35[	35,20	35,20	42,40	42,40	39,50	39,50
	[35 - 50[	28,10	28,10	31,40	31,40	30,10	30,10
	Plus de 50 ans	31,30	31,30	18,80	18,80	23,80	23,80
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le tableau ci-haut décrit le pourcentage des répondants par sexe et par tranche d'âge dans la strate urbaine de Garoua I. une lecture de ce tableau nous donne de constater que les repondants agés de moins de 20 ans, ceux ages entre 20-35 ans et de 35-50 ans, sont plus de la gente feminine par contre pour les répondants ages de plud de 50 ans son ten majorité des hommes. Cela s'expliquerait par lefait queles interviews se seraient déroulés aux heures où les chefs deménage (hommes) seraient au travail compte tenu du caractère essentielement urbain de GAroua I ce qui donnerait alors libre champ aus femmes pour répondre.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Le secteur d'approvisionnement en eau potable est un secteur desservi par divers types de point d'eau qui sont utilisés par diverses couches sociales. Ainsi cette partie présente les différents types de points de leur utilisation leur arrangement en passant par la perception des ménages qui les utilisent.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Les différents types points d'eau disponibles dans la commune de Garoua I sont à des proportions différentes.

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Puits à ciel ouvert	Forages avec pompe à motricité humaine	Forage avec pompe électrique	Borne-fontaine	Source	Marre	Réseau d'adduction d'eau	Adduction en eau potable (CAMWATER)	Rivière	Autre
Strate de résidence	Urbaine	13,50	8,80	27,00	20,10	31,30	7,80	0,00	0,00	1,60	44,50	0,00	0,90
	Total	13,50	8,80	27,00	20,10	31,30	7,80	0,00	0,0	1,60	44,50	0,00	0,90

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Les ménages de Garoua I se ravitaillent en eau de plusieurs manières differentes. Le tableau ci haut revèle que la principal source de ravitaillemente en eau potable est le réseau CAMWATER, en suite les forages à avec Pompe electrique; cela s'espliquerait non seulement par la nature essentielement urbaine de la commune où le réseau d'adduction d'eau serait plus developer, aussi par le fait de la les autres points d'eau sources, marres, rivières ne seraienont pas existant dans la communetoute fois la coupures intempestives d'eau sont observes dans les ménages utilisant le reseau CAMWATER.

La proportion des ménages utilisant une source d'eau publique est de 69,90% répartie les differents types de point d'eau publique Puit avec pompe à motricité humaine 16,6%, puit à pompe électrique 4,90%, les forages à pompe électrique 28,30% les forages avec pompe à motricité humaine 15,20%, le réseau d'adduction d'eau 20,20% les bornes fontaines 14,30% et les sources 0,40%. Ces données permettent de constater que les ménages s'approvisionnent plus aux sources publiques dont le réseau d'adduction d'eau en suite les FPE et PMHce qui pourrait etre dû la disponibilité de ces sources. Il serait alors opportin c mener ds actions dans le sens de sensibiliser les ménages à une utilisation responsable de ces points d'eau.

Tableau 3.4 : Utilisation d'une source d'eau publique

		Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique	Principale source d'approvisionnement en eau							
			Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Source	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence	Urbaine	69,90	16,60	4,90	28,30	15,20	0,40	20,20	14,30	100,0
	Total	69,90	16,60	4,90	28,30	15,20	0,40	20,20	14,30	100,0

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Tableau 3.5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

				Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée						
		Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année	Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée	Puits avec pompe à motricité humaine	Puits avec pompe électrique	Forage avec pompe électrique	Forages avec pompe à motricité humaine	Réseau d'adduction d'eau	Borne-fontaine	Total
Strate de résidence	Urbaine	52,70	52,40	17,40	4,20	25,10	16,20	21,60	15,60	100,0
	Total	52,70	52,40	17,40	4,20	25,10	16,20	21,60	15,60	100,0

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Parler de la fréquence d'accessibilité des points d'eau revient à répondra à la question de savoir si les points d'approvisionnement en eau sont accessibles aux ménages tout le long de l'année ou de la journée. Plus d'un ménage sur deux pense que les points d'eaux sont accessibles toute l'année. Cependantles données du tableau 3.5 nous montrent que les PPE seraient les moins accessibles tout au long de la journéela non contante du courant electrique serait à l'origine de ces indisponibilités relevées. Ainsi, nous proposons à la commune de mener des actions allant dans le sens de sensibiliser les ménages à utiliser les autres points d'eau disponibles autour de leurs habitations.

Tableau 3.6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

		Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau			
			Une fois	Deux fois	Trois fois	Total
Strate de résidence	Urbaine	42,9	25,0	50,0	25,0	100,0
	Total	42,9	25,0	50,0	25,0	100,0

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

D’après les informations contenues dans le tableau ci-haut, pourmoins de la moitié des ménages la disponibilité des points d’eau suffit à combler leur besoin en eau journalier soit un peu plus de 42 ménages sur cent. Ces données témoigneraient de la rigueur des COGES des points d’eau en ceci qu’ils veillent à une utilsation responsables de ménages ce qui permetrait à tous les ménages de benéficier d’un peu d’eau même si ce ne serait en quantité suffisante pour leurs besoins. Une redynamisation COGES des points d’eau ne serait pas superflu.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d’eau dans la commune

L’utilisation commune des points d’eau pourrait régulièrement amener ces points d’eau à solliciter des réparations. Il est donc question de savoir combien de ménage ont solliciter réparation de leur point d’eau, qui intervient dans le processus de réparation de ces points d’eau, qui intervient dans la gestion des points d’eau et quel est le montant déboursé pour l’entretien des points d’eau.

Tableau 3.7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal type de point d’eau utilisé

			Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d’un point d’eau					
		Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d’eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Moins d’une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total
Strate de résidence	Urbaine	33,2	56,8	25,7	8,1	1,4	8,1	100,0
	Total	33,2	56,8	25,7	8,1	1,4	8,1	100,0

Source : Enquête CCAP2 Garoua I, 2022

À la lecture du tableau3.7, La proportion des ménages ayant vu leur point d’approvisionnement en eau être en panne ces six derniers mois n’est pas négligeable soit un peu plus de trente-trois ménages sur cent.Bien que ces points d’eau ne tombent que rarement en panne, le temps de reparation n’est pas fixe. Mais il est important de remarquer que pour plus de 56 pourcent de ménages, les points d’eau sont réparer en moins d’une semaine. Cela releverait du fait que soit les COGES comptent à leur sein des artisan réparateurs, soit les moyens de communications pour joinder les artisants réparateurs seraient efficasce. Toujours est-il que les COGES seraient vraiment dynamiques de par leur promptitude à gerer et fixerles eventuelles pannes. néanmoins il serait donc opportin d’encourager les differentes COGES qui d’eau à être plus rapide dans le traitement des pannes.

Tableau 3.8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

		Acteur de remise en service du principal type de point d'eau						
		Commune	Etat	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	CAMWATER / CDE	Autres partenaires
Strate de résidence	Urbaine	2,20	0,00	6,70	9,00	5,80	7,20	7,20
	Total	2,20	0,00	6,70	9,00	5,80	7,20	7,20

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Pour la réparation des points d'approvisionnement en eau dans la commune de Garoua I, plusieurs antité sont impliqués. Il faut noter que la reparation des points d'approvisionnement en eau potable est une competence qui a été totalement transferée aux communes c'est ce qui expliquerait la faible voir l'absente implication de l'Etat dans ce domaine. Ainsi, nous proposons à la commune de mener des actions preventives des pannes points d'eau en effectuent des controles réguliers auprès des COGES.

Tableau 3.9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

		Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau				
		COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres
Strate de résidence	Urbaine	8,50	4,50	22,40	38,10	35,90
	Total	8,50	4,50	22,40	38,10	35,90

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le tableau ci-haut nous renseigne sur les Intervenantens matière de La gestion des points d'eau afin de resoudre un besoin primaire des ménage et ce de manière durables. Nous constatons que la communauté aucupe le premier rang en ce qui concerne la vie des point d'eau. Cela démontrerait à suffisance le dynamisme des ménage de la commune de Garoua I l'apport des autres parties prenente est non négligeable. Il serait donc necessaire de renforcer et de coordonner les actions et implication des ménages dans la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau. Pour que les COGES soient fonctionnels, les cotisations sont organisées entre les ménages qui utilisent le même point d'approvisionnement en eau. Le tableau suivant en donne quelques précisions

Tableau 3.10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

		Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES	Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES	Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES	Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES			
					Jour	Mois	Année	Total
Strate de résidence	Urbaine	4,5	4248860,0	30,00	40,00	30,00	30,00	100,0
	Total	4,5	4248860,0	30,00	40,00	30,00	30,00	100,0

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Dans la zone urbaine, environ cinq ménages sur cent contribuent financièrement au fonctionnement du COGES c'est le lieu de constater le dynamisme des ménages. Cela serait du au fait que les ménagent auraient des revenus fixent par le moyen des acticités génératrices de revenus qu'ils mènent. Il serait alors interssant de renforcer les mécanismes de controle de la gestion financières des COGES afin de s'assurer de la tracçabilité des fonds don't ils ontla gestion.

III.2.4Caractérisation des points d'eau dans la commune

Les points d'eau de la commune de Garoua I sont chacun si particuliers. Les ménages pour y accéder dans un délai qui varie d'un ménage à l'autre mais aussi donne une nature.

Tableau 3.11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

		Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau	Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau	moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau					
						Très bon	Bon	Passable	Mauvais	Très mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	400,40	8,20	19,90	13,80	14,80	39,50	34,10	9,90	1,80	100,0
	Total	400,40	8,20	19,90	13,80	14,80	39,50	34,10	9,90	1,80	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le tableau 3.11 nous renseigne sur la distance moyenne entre le point d'approvisionnement en eau et le ménage qui est d'environ 400 m. le temps moyen pour s'y rendre est d'une moyenne de 8 minutes le nombre de personne en moyenne qu'un ménage y trouve est de 13personnes.Il resort de là que les

ménages sont en moyenne satisfaits. Néanmoins il serait necessaire de convier les menages qui utilisent à un usage diligent de la resource.

Tableau 3.12 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

		Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau		
		A une d'odeur	A un goût	A une couleur
Strate de résidence	Urbaine	23,8	30,9	29,6
	Total	23,8	30,9	29,6

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Une lecture des données continues dans le tableau ci-haut sur les caractéristiques de l'eau qu'utilisent les ménages de la commune de GAroua I permet de constater que les points d'approvisionnement en eau.il en ressort que au moins un ménage sur cent trouve en cette eau une des qualités d'une eau non potable. Cela pourrait être dû au fait que les point d'eau sont épuisés par la demande. En effet les ménages solicitant les points d'eau seraient en nombre important d'où l'odeur, la couleur ou meme le gout de l'eau quand ils sont abondament sollicutés. Pour palier à ce problème il serait opportin d'envisager de traiter les points d'eaupar les COGES aussi, vulgariser d'avantage les techniques de potabilisation de l'eau au près des ménages.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Le besoin en eau potable est l'un des besoins primaires des ménages de la communede Garoua I. elle s'occupe avec abnégation à la satisfaction de ce besoin. Cependant les ménages éprouveraient encore des attentes et leur perception a été capturées par les tableaux qui suivants.

Tableau 3.13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé :								Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
		Maire (Commune)	Etat (Sectoriels)	Une élite	Le comité de gestion du point d'eau	Chef de village/quartier	Autorités administratives	CAMWATER / CDE	Autres partenaires	

Strate de résidence	Urbaine	8,80	32,10	0,00	21,40	14,30	39,30	0,00	21,40	14,30	28,60
	total	8,80	32,10	0,00	21,40	14,30	39,30	0,00	21,40	14,30	28,60

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Pendant les entretiens les diffrents ménages de la commune de Garoua I don't les impressions sont récapitulés dan le tableau ci-haut nous renseigne que sur les 8,80% des ménages quiont exprimé des besoins en matière d'approvisionnement en eau, seulement 28,60% ont été satisfaites ce qui laisse une grande marge encore à combler. Cela serait du à l'importance des taille des manages. Il serait donc opportin d'inviter d'aventage les COGES à s'impliquer pour une meilleure gestion des points d'eau.

Tableau 3.14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage	Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau	
			Moins d'un mois	Total
Strate de résidence	Urbaine	00,10	100,0	100,0
	Total	00,10	100,0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Selon qu'exprimé dans le tableau ci-haut le besoin exprimé en eau potable par les ménages de la commune il est aisé de remarquer que l'intervalle entre la demande et la reponse est inférieure à un mois cela pourrait être dû à la proximité des ménages et des services qui s'occupent de l'approvisionnement en eau ou encore l'acces facile aux cites de points compte tenue du carataire urbain de la municipalité. Il serait alors judicieux de consolider les acquis en matière de reponse aux demandes des ménages.

Tableau 3.15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

		Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :						
			Eloignement du point d'eau	Mauvaise qualité de l'eau	Insuffisance des points d'approvisionnement en eau	Mauvaise gestion du point d'eau	Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne	Coût élevé de l'approvisionnement en eau	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	57,70	16,30	14,10	33,70	9,80	6,00	6,50	12,50
	Total	57,70	16,30	14,10	33,70	9,80	6,00	6,50	12,50

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Plusieurs ménages ont également exprimé leur insatisfaction face à l'offre en eau potable dans la commune. Soit plus de la moitié des ménages. Les raisons sont diverses maisl'insuffisance des points d'eau a le porcentage le plus élevé soit 33,70 pourcent cet inssuffisance est également lié à l'éloignement des points d'eau. L'importance la démographie sans cesse croissante de la commune pourait en être la principale raison. Des actions dans le sens de l'amélioration de la multiplication des points d'eau aideraient à resoudre ce problème.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Pour pallier à toutes ces différentes insatisfactions et lacunes constatées dans le secteur de l'eau potable dans la commune de Garoua I, les ménages ont proposé de mener certaines actions.

Tableau 3.16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers :										
	Points d'eau supplémentaires			Amélioration de la gestion des points d'eau					Amélioration de la qualité de l'eau		Autre(s) attente(s) à préciser
	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	Redynamisation/mise en place du COGES	Quelles sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l… :: Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintena	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des compte-rendu sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l…	

						nce du point d'eau						
Strate de résidence	Urbaine	52,40	9,40	32,90	5,00	12,90	10,00	3,10	3,80	9,10	7,50	15,70
	Total	52,40	9,40	32,90	5,00	12,90	10,00	3,10	3,80	9,10	7,50	15,70

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

En vue de réduire le nombre de plainte faites au sujet de l'approvisionnement en eau potable, les ménages ont fait des propositions dans le sens de multiplier des points d'approvisionnement en eau Dans la commune de Garoua I. Plus de la moitié des ménages soit 52,40 pourcent optent pour une contribution a la construction de nouveaux points d'eau.Les ménages ont également proposé des solutions allant dans le sens de l'amélioration de la qualité de l'eau soit 9,10 proposent la participation aux séances de potabilisation de l'eau et 7,50 proposent la Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau. Ceci montre l'implication dela communauté dansl'amélioration des services produits en eau. Il estd'ailleurs important que les ménages se sententimpliquerdans la construction et la gestion des points d'eau cela aidera pour une utilisation plus rationnelle.

III.3 Services de santé

Le secteur de la santé est l'un des secteurs sur lequel s'est appesantie l'enquête ScoreCard dans sa deuxième vague. Les ménages ont été appelés à donner leur perception sur les infrastructures sanitaires ainsi que les services qui y sont fournis.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Le choix du type de formation sanitaire se fait par un nombre de critères bien définis par les ménages.

Tableau 3.17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge			
		Publique	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	74,90	16,00	9,10	100,00
	Total	74,90	16,00	9,10	100,00

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Pour la prise en charge de leurs problèmes sanitaires, plus de74,90% des ménages de la commune de Garoua I préfèrent se faire prendre en charge dans les formations sanitaires publiques ce ci serait dû à la proximiter des formations sanitaires publiques et à laccès faciles aux soins. Pour consolider les acquis il

serait biend'envisager des actions dans le sens de l'amélioration de l'accueil des patients.

Tableau 3.18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

Milieu de résidence		Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire :						
		Distance	Coût	Accueil	Qualité des soins	Disponibilité du personnel	Disponibilité de médicaments	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	48,80	23,80	51,30	63,80	47,50	40,00	11,30
	Total	48,80	23,80	51,30	63,80	47,50	40,00	11,30

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Garoua I étant entièrement urbaine les ménages ont le choix entre plusieurs formations sanitaires. Il apparait aiser de remarquer que la distance,l'acceuil,la qualité des soins,la disponibilité du personnel et des medicaments représentent en pourcentage les critères de choix lesplus importants pour les ménages. C'est ainsi que d'après ce tableau, le principal critère de choix reste la qualité des soins.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Les formations sanitaires publiques se déclinent en plusieurs types et leur taux de fréquentation varie d'un type à l'autre

Milieu de résidence		Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?				
		CS/CSI	Hôpital/CMA	Hôpital de district	Hôpital de régional	Total
Strate de résidence	Urbaine	61,40	3,80	1,70	33,10	100,0
	Total	61,40	3,80	1,70	33,10	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

D'après ce tableau, les ménages de la commune de Garoua prefèrent plus se rendre dans les CSI il s'agit là de plus de la moitié. Celà serait dû au fait que les CSI sont plus nombreux et plus accessibles aux ménages.

L

Tableau 3.20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence		Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			Distance moyenne (en m) d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins
		Oui	Non	Total		
Strate de résidence	Urbaine	61,70	38,30	100,0	4759,00	63,20
	Total	61,70	38,30	100,0	4759,00	63,20

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

À la lecture de données contenues dans le tableau 3.20, il se dégage que plus de la moitié 61,70% dit vivre proche d'une formation sanitairedes. Et le temps moyen parcouru du ménage à la formation sanitaire la plus proche est de 60min environ. C'est cette proximité qui expliqueraint la fréquentation abondante des formations sanitaire dans la commune.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

La prise en charge de patient dans les FOSA ne peut se faire dans sans petit matériel.Ici il est présenté les differentes proportions de présence du petit matériel dansles FOSA.

Tableau 3.21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Milieu de résidence		Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins									
		Ciseaux	Seringues	Alcool	Coton	Bétadine	Thermomètre	Tensiomètre	Balance	Gants	Autres à préciser
Strate de résidence	Urbaine	88,60	86,90	89,70	89,70	85,90	84,50	77,20	76,20	76,90	2,80
	Total	88,60	86,90	89,70	89,70	85,90	84,50	77,20	76,20	76,90	2,80

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Les FOSA de la municipalité de GAroua I pour la prise en charge des patients disposent d'un petit materiel qui comprend les ciseaux, séringues, alcool, coton, betadine, thermomètres, tensiomètre, balance et les Gants. Ce tableau nous revèle qur plus de 3quarts des ménages déclarent la présence du petit materiel dans toutes les formations sanitaires fréquentées.Ces données reveleraient le serieux que les

COGES ont vis-à-vis de la prise en charge des patients. La consolidation des acquis se revele importante pour les FOSAs.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

La prise en charge dans le s FOSA se paie et le prix varie d'une FOSA à une autre.

Tableau 3.22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

Milieu de résidence		Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins			
					Bon	Passable	Mauvais	Total
Strate de résidence	Urbaine	1222,50	33,10	10,70	44,50	44,50	11,00	100,00
	Total	1222,50	33,10	10,70	44,50	44,50	11,00	100,00

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

D'apres les données collectés auprès des ménages de la commune de GAroua I, ci-haut représenté, le montant moyen à payer dans les FOSA de Garoua I pour une prise en charge est de 1222,5F ce montant esttrouvé élevé par plus de 44% des ménages de la commune. Ça pourrait être dû au fait que les ménages se rendraient dans les formations sanitaires quand les cas de maladies sont agravés. Par ailleurs, l'acceuil dupersonnel soignant est trouvé bon par Presque la moitié des ménages. C'est ce qui pourrait justifier le fait que malgré le coûtélévé de la prise en charge, les FOSAs continuent d'être frequentés.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Chaque ménage s'est alors fait son opinion des services rendus dans chaque FOSA fréquenté

Tableau 3.23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles	Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Strate de résidence	Urbaine	56,60	73,80
	Total	56,60	73,80

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Parlant de la disponibilité des medicaments, plus de la moité des ménages soit 56,60 pourcent declare que les médicaments pour le traitement de leurs maux sont toujours presents dans les FOSA et donc leur problème de santésont Presque toujours résolus dans les centres de santé qu'ils frequentent. Des actions dans le renforcement des capacités des commis de pharmaties des FOSAs ne seraient que d'un grand apport.

Tableau 3.24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Milieu de résidence			Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité des équipements	Insuffisance des équipements	Coût élevé de l'accès aux soins de santé	Autres (à préciser)
Strate de résidence	Urbaine	12,41	13,90	72,20	8,30	30,60	22,20	30,60	30,60	22,20	50,00	5,60
	Total	12,41	13,90	72,20	8,30	30,60	22,20	30,60	30,60	22,20	50,00	5,60

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Bien que beaucoup de ménages déclarent être satisfaits de la prise en charge des patients dans les

FOSAs, beaucoup restent insatisfaits (plus de 12 ménages sur cent). Les raisons de leur insatisfaction sontvariées ce quireprésentent le plusgrand pourcentage sont : la mauvaise qualité des services offerts, le coût élevé de l'accès aux soins, la mauvaise qualification du personnel, l'insuffisance des médicaments et la mauvaise qualité des équipements.Ce ci pourrait venir de la non maitrise des spécialités de chaque cervice de santé. En effet les services avec spécialisation ne saurraint avoir les mêmes coûts que les services généraux. Garoua I étant une zone urbaine, ily'a beaucoup de formations sanitaires qui offrent des services différents il eserait donc necessaire de faire des campagnes de vulagrisation au près des ménages les services disponibles dans chaque formation sanitaire pour que les populations se tournent vers la formation sanitaire appropriés por leurs besoins.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Pour palier à ces situations d'insatisfactin, les ménages ont proposés quelques ctionsà entreprndre.

Tableau 3.25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Milieu de résidence		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé à travers :											
		Formations sanitaires supplémentaires		Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires		Amélioration de la gestion des FOSA						Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la q… :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Quelle sont les actions dans lesquelles votre ménage est prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la q… :: Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	L'accueil et la prise en charge des patients	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités
Strate de résidence	Urbaine	27,60	30,30	34,50	21,40	17,60	20,30	12,80	8,60	6,20	3,80	4,50	1,70
	Total	27,60	30,30	34,50	21,40	17,60	20,30	12,80	8,60	6,20	3,80	4,50	1,70

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Les actions proposées par les ménages se regroupent en quatres catégoriesà savoir la création de Formations sanitaires supplémentaires, l'Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires, l'amélioration de la gestion des FOSA et la Réduction du coût d'accès aux soins de santé. Plus spécifiquement, les actions ayant eu le plus haut pourcentage sont un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipements des formations sanitaires.il est important au lieu de multiplier les formations sanitaires de réabiliter les services non fonctionnels et déquiper les formations sanitaires pour un meilleur service dans les formations sanitaires.

III.4 Services de l'éducation

Le secteur de l'éducation est en plus de l'approvisionnement en eau potable et de la santé a fait l'objet de l'enquête CCAP. Les résultats de cette évalutaion est consignée dans les tableaux ci après aunsi que les propositions de solutions formulées par les ménages ayant fait l'objet del'enquête

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

La commune de Garoua I est une commune complètement urbaine. De ce fait, les ménages fréquentent tous differents les ordres d'établissement (publiques, privés, laïcs, confessionels…etc.

Tableau 3.26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

Milieu de résidence			Cycle d'enseignement																									
			Maternel				Primaire				Secondaire 1er cycle				Secondaire 2ème cycle				Professionnelle				Autre		Total			
			Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente				Dans quel ordre d'enseignement fréquente		Dans quel ordre d'enseignement fréquente			
			Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total	Public	Total	Public	Privé Laïc	Privé Confessionnel	Total
Strate de résidence	Urbaine	76,63	73,33	16,66	10	100	81,27	10,95	7,77	100	82,40	12,80	4,80	100	88,52	8,19	3,27	100	33,33	33,33	33,33	100	100	100	81,35	11,65	6,99	100
	Total	76,63	73,33	16,66	10	100	81,27	10,95	7,77	100	82,40	12,80	4,80	100	88,52	8,19	3,27	100	33,33	33,33	33,33	100	100	100	81,35	11,65	6,99	100

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

De ce qui resort des données consignées dans le tableau 3.26, Les ordres d'établissements qui sont présents dans la commune de GarouaI sont les établisselents maternels, primaires, secondaires du premier et second cycle, les établissements de formation professionnels dans ces orders, il ya les établissements publics, les etablissements privés Laïc, les établissements privés confessionnels et enfin les établissements professionnels. Ça pourrait venir du fait de l'importance démognraphique de la communeinduit une demande importante en matière d'éducation. Ce fait les établissements tout ordre confondu seraient multipliés afin de couvrir la demmande. Cependant, le tableau revèle que les ménages préfèrent les établissements publics soit 81,35%. Cela pourrait être dû au coût relativement abordable de la scolarité.

Tableau 3.27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence		Raisons de préférence du privé au public		
		Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation
Strate de résidence	Urbaine	17,70	14,58	94,79
	Total	17,70	14,58	94,79

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

La lecture du tableu ci-haut permet de comprendre que les ménages certains ménages soit 94,79% préfèrent faire fréquenter leurs enfants dans les établissements privés en raison de la qualité de l'éducation.Ces raisons sont sans considérés que se seraient les enseignants formés par les institutions publiques qui dispenseraient les enseignents dans les établissements privés. Ils'agira donc plutot de veiller au bon le suivi des élèves et surlecadredans lequellesenseignements sont dispensés.

Tableau 3.28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

Cycle disponible dans le village / quartier du ménage		Existence d'un établissement scolaire public		Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier		
		Strate de résidence		Oui	Non	Total
		Urbaine	Total			
cycle	Maternel	39,18	39,18	76	24	100
	Primaire	36,10	36,10	77,40	22,60	100,0
	Secondaire	18,20	18,20	63,80	36,20	100,0
	Formation professionnelle	5,30	5,30	88,20	11,80	100,0
	Total	24,68	24,68	74,92	25,07	100

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le tableau fait un état sur la proximité des ménages avec des differentes établissements. Au total, pour tous les établissements, trois quarts des ménages déclarent être proches de ces établissements et on remarque également qu'il y'a beaucoup d'etablissements publics de chaque cycle disponible dans la commune de Garoua I. ce ci démontrerait l'importance que la commu e de Garoua I attache à l'éducation de ces ménages en générale et de la jeune fille en particulier; surtout qu'elle se situirait dans l'une des regions déclarée *"zoned'éducation prioritaire"* au Cameroun.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Les distances à parcourir ainsi que le temps pour la parcourir sont des critères importants d'accessibilité.

Tableau 3.29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence.

Cycle disponible		Strate de résidence			
		Urbaine		Total	
		Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis
cycle	Maternel	81,74	1,62	81,74	1,62
	Primaire	647,60	16,60	647,60	16,60
	Secondaire	946,20	33,90	946,20	33,90
	Formation professionnelle	72,1	0,70	72,10	0,70
	Total	436,92	13,22	436,92	13,22

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Dans ce tableauon peut noter que pour tous les cycle d'enseignementssont disponibles dans la commune de Garoua I. le temps mis pour se rendre dans n'importe lequel de cesétablissements est évalué à moins d'une heure à pieds par les ménages et les distances sont à moins d'un kilomètre cequi serait très bien surtout pourlesécoles maternelles qui sont à moins de 3minutes des menages.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Les caractéristiques recherchées par les ménages pour fréquentés les établissements scolaires.

Tableau 3.30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

Cycle disponible		Strate de résidence							
		Urbaine				Total			
		a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
cycle	Maternel	5,95	5,95	6,26	2,50	5,95	5,95	6,26	2,50
	Primaire	30,70	32,30	23,50	7,50	30,70	32,30	23,50	7,50
	Secondaire	27,60	28,80	29,20	0,00	27,60	28,80	29,20	0,00
	Formation professionnelle	0,00	0,90	0,60	0,00	0,00	0,90	0,60	0,00
	Total	16,06	17,00	14,89	2,51	16,06	17,00	14,89	2,50

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Les ménages de la commune de Garoua I donnent les caractéristiques des établissements qu'ils fréquentent. Les établissements maternels ayant un niveau par classe 5,95%, disposant de banc pour faire

assoir les élèves 6,2-%, distribuant les livres scolaires 2,50% et à cycles complets 5,95%.

Pour les établissements primaires 30,70 en raison de leur cycles complets, 32,30 un niveau par sale de classe, 23,50% presence de table-banc et 2,26% pour les établissements ou les manuels scolaires sont distribués.

Pour ce qui est de établissements secondaires, 27,60% pour les cycles complets, 28,80 pour les niveau par sale de classe 29,20% pour la disponibilité des table-bancs et aucun pour le critère de distribution des manuels scolaires.

Enfin pour les formations professionnelles tous ces critères se rapprochent de zero donc ne motiveraint pas le choix des ménages.

Tableau 3.31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe			
			Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total
cycle	Maternel	46,75	95	5	0	100
	Primaire	65,80	67,30	27,30	5,50	100,00
	Secondaire	58,30	65,70	28,30	6,10	100,00
	Formation professionnelle	355,00	66,70	33,30	0,00	100,00
	Total	64,68	68,96	25,86	5,17	100

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Dans les établissements d'ordre maternels, l'effectif moyen par sale de classe est de 46,75 élèves, au primaire il est de 65 élève et de 58élèves au secondaire. Ces chiffres respecteraient en moyenne la réglementation en vigueur en la matière qui est de 60 élève par salle de classe. Les ménages précisent que le taux de frequentation des enseignants dans ces classes pour lesécoles maternelles est de 95% pour les enseignants sont réguliers, de 5% pour ceux qui le sont moyennement. Quant à ceux des autres cycles notemment le primaire, le secondaire et les formations professionnelles les ménages indiquent que les enseignants sont régulieés à plus de 65%. Il serait donc indiquer que les chefs établissement prennent des mesures allant dans le sens de dissuader les eventuels absentéistes et d'effectuer les plaidoyers pour l'affectationdes enseignants mants avec l'appui de la commune.Pour le bon fonctionnement des APEE dans les établissements, les parents d'élèves sont appelés à participer à ces réunions. Leur taux de participation est retranscrit dans le tableau ci bas.

Tableau 3.32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de

l'APEE selon le milieu de résidence

Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE

Cycle disponible		Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE	Parmi les ménages qui ne participent pas à l'APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE				
			Non-respect des horaires	Durée	Réunion d'information et non d'échanges	Non reddition des comptes	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	1,56	20	0	20	20	40
	Primaire	7,20	8,70	17,40	17,40	4,3	60,90
	Secondaire	7,80	8,00	0,00	24,00	0,00	68,00
	Total	4,15	9,43	7,54	20,75	3,77	62,26

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Dans les établissements de la commune d GarouaI, d'après le tableau ci-haut letaux de participation des parents aux reunions de l'APEE est très faible moin de 10% dans tous les cycles et la principale raison évoquée est le fait que les reunions sont des reunions d'information et non d'échange ainsi que d'autres raisons non précisées. Les parents ne se sentiraient pasalors impliqués, voires consultés en ce qui concerne la gestion et le fonctionnement des APEE. Il serait donc judicieux de réexpliquer aux parents le concept de APEE et de les impliquer dans la gestion et dans la prise de descision

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Au Cameroun, l'ecole primaire est gratuite. Cette gratuité ne s'étend pas aux établissements établissemnt d'odre secondaires, et professionnels. L'analyse de l'avis des ménages exprim »s à ce propos fait l'objet des tableux suivants.

Tableau 3.33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

Cycle disponible		Dépense moyenne (FCFA)			Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé			Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation
					Elevé	Raisonnable	Faible	
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais				
cycle	Maternel	12400	9175	2250	50	50	0	1,25
	Primaire	1901,40	2846,00	1106,20	39,10	60,00	0,90	5,30
	Secondaire	2539983,30	12707,10	2399,00	52,50	47,50	0,00	3,80
	Formation professionnelle	35000,00	166666,70	201666,70	66,70	33,30	0,00	0,00
	Total	1086295,26	9717,91	4349,93	46,12	53,44	0,43	2,58

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le montant des frais d'inscrition et d'APEE varient d'un établissement à un autre.Aussi, en plus de ces frais il y a les frais exigibles. Pour les établissements primaires parexemples 60% de ménages trouvent les prix raisonnables aussi il n'ya que 5,30% de ménages qui paient des frais supplémentaires. Il serait alors necessaire de mener une action d'harmonisation des frais d'APEE pour toutes les écoles primaires publique de la commune.

Tableau 3.34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

Cycle disponible		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés :					
		L'APEE	Le Maire (Commune)	Une organisation du village	Le MINEDUB/MINESEC/ MINEFOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)
cycle	Maternel	5,64	1,56	0,313	0	0,94	0
	Primaire	31,30	5,0	0,90	2,50	2,20	1,90
	Secondaire	29,80	2,20	0,90	4,40	1,90	0,30
	Formation professionnelle	0,30	0,00	0,00	0,90	0,30	0,00
	Total	16,77	2,19	0,54	1,95	1,33	0,54

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Ce tableau présente les acteurs ayant refectionné les ouvrages endomagés dans les écoles. 16,77 % des ménages déclarent que APEE s'est chargé de la refection des ouvrages dans ces établissements. Cela releverait d'une bonne gestion des fonds de l'APEE par leurs bureau respectifs. On Remarque également que l'APEE a le plus grand pourcentage de reparation des ouvrages bien que souvent d'autres acteurs participant. Il esrait fructueux que la commune développen des partenariats pour faciliter le refection des ouvrages endomagés dan sles établissements.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Les ménages ont des niveaux de satisfaction differentes en fonction du cycle d'éducation et les raisons de leur non satisfaction.

Tableau 3.35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation
cycle	Maternel	0
	Primaire	7,50
	Secondaire	10,00
	Formation professionnelle	0,30
	Total	4,46

Le tableau ci-haut présente les proportions de ménage non satisfaits par cycle. On remarque que très peu de ménages sont insatisfaits des services d'éducation dans la commune de Garoua I. Ces chiffres confirmeraient l'implication de la commune à offrir des services éducatifs de qualité à ses ménages.

Cycle disponible		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
		Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité	Ponctualité	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Autres (à préciser)
cycle	Primaire	29,16	29,166	62,50	16,66	8,33	8,33	54,16	41,66	20,83	25	4,16
	Secondaire	59,40	9,40	18,80	6,30	9,40	9,4	18,80	6,30	6,30	37,50	3,10
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	45,61	17,54	36,84	10,52	8,77	8,77	33,33	21,05	12,28	31,57	3,50

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le tableau présente les raisons de l'insatisfaction des ménages de manière générale, les raisons varient cependant la plus importante d'après le tableau 3.35 est l'éloignement des établissements secondaires. La concentration géographique des établissements secondaires justifirait le ressenti des ménages de Garoua I sur la question. Il serait alors nécessaire de mettre des services de transport dans la ville à contribution afin de faciliter le déplacement des jeunes vers leur établissement scolaire.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Dans l'optique de l'amélioration des services de l'éducation, certaines actions ont été evisagées par les ménages de la commune.

Tableau 3.36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :						
		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'école maternelle que ${nameMat} ${full_name} fréquente ?** :: Autres (à préciser)
cycle	Maternel	1,88	1,56	1,88	0,62	1,25	1,25	1,25
	Primaire	6,9	14,7	11,0	5,6	5,3	6,3	6,00
	Secondaire	6,9	14,4	8,2	3,1	3,4	3,4	7,50
	Formation professionnelle	0,30	0,30	0,60	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	3,99	7,75	5,40	2,35	2,50	2,74	3,68

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Au sortir de la collectedes données sur le terrain auprès des ménages, le tableau ci-haut présente les ménages de la commune de Garoua I ont donné leur avis sur les actions à mener pour améliorer l'éducation dans la commune est répartie en fonction des actions à mener. Plusde 7% des ménages pense

qu'il faut sensibiliser les enseignants sur la conscience professionnelle et aussi faire un suivi de la relation parents enseignants pour 5,40% des ménages. Les ménages de la commune sont près à s'engager dans ces actions excepté pour les établissements de formation professionnels qui il faut le rapellé étaient très peu insatisfaits des services. Il faut donc relever l'implication des ménages dans l'amélioration des services éducatifs dans la commune deGaroua I.

Tableau 3.37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Cycle disponible		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers :									
		Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres (à préciser)
cycle	Maternel	2,50	1,25	0,62	2,50	0,62	1,25	0,62	0	0	0,94
	Primaire	16,60	5,30	8,80	12,90	2,80	6,90	2,80	3,10	3,10	4,10
	Secondaire	13,50	5,60	6,90	7,80	2,20	4,40	3,80	4,10	2,80	8,20
	Formation professionnelle	0,00	0,30	0,00	0,60	0,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	8,15	3,13	4,07	5,95	1,48	3,13	1,80	1,80	1,49	3,29

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Parmi les propositions pour l'amélioration de l'éducation, moins d'un quart des ménages s'engage réelement dans des actions à entreprendre. Il reviendra donc au comité de suivi de coordonner les actions des ménages afin de réduire au maximum les plaintes encore présentes au sein des ménages.

III.5 Fourniture des services communaux

Les services que la commune offrent sont de multiples ordre. Leur examen a permis de comprendre la

perception des ménages et aussi deproposer les actions correctives.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Les caractéristiques des des servives fournis par les communes.

Tableau 3.38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

Service communal		Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois	Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon
service	Acte de naissance	13,80	10,30
	Acte de décès	0,00	0,00
	Acte de mariage	0,60	0,60
	Légalisation des documents officiels	13,50	10,00
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,30	0,30
	Aménagement des voiries	0,00	0,00
	Gestion des déchets /assainissement	0,00	0,00
	Hygiène et salubrité	0,30	0,30
	Aménagement des espaces verts et de loisir	0,00	0,00
	Transport public	0,00	0,00
	Eclairage public	2,20	0,90
	Aménagement des aires de jeux	0,00	0,00
	Certificat de domicile	1,30	0,60
	Validation des plans de localisation	0,00	0,00
	Authentification des documents	3,80	3,10
	Informations	0,90	0,30
	Autres	1,60	1,30

Les services demandés dans la commune de Garoua I sont de diverses types mais les plus sollicités sont la légalisation des documents 13.50% et l'établissement des actes de maissance 13,80%. ce qui implique le nombre de ménage ayant déplorer l'accueil est dans les mêmes proportions soit environ 10% respectivement pour chaque service sollicité. Ces services seraient les plus solliciter en raison de la non connaissances des l'eventail de service que proposerait la commune par les m énages. Il serait donc opportin de mener les campagnes d'information des ménages sur les differents services qu'offrent la commune.

	Temps mis pour obtenir le service communal
Service communal	

		Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ?							
		En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
service	Acte de naissance	31,8	6,81	11,36	15,90	6,81	22,72	4,54	100,0
	Acte de mariage	50,0	0	0	50	0	0	0	100,0
	Légalisation des documents officiels	2,3	27,90	58,13	6,97	0	4,65	0	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,00	0	100	0	0	0	0	100,0
	Hygiène et salubrité	0,00	0	0	0	0	100	0	100,0
	Eclairage public	42,9	14,28	0	14,28	0	0	28,57	100,0
	Certificat de domicile	25,0	25	25	0	0	25	0	100,0
	Authentification des documents	0,00	41,66	41,66	16,66	0	0	0	100,0
	Informations	33,3	33,33	0	0	0	33,33	0	100,0
	Autres	20,0	20	20	0	0	20	20	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Le tableau ci-haut rend compte du delais d'attente pour l'obtension des services sollicités au près de la commune par les ménages. Ces delais d'après ce tableau respectent les delais impartient celui par la réglémentation. C'est ici le lieu de noter les efforts de la commune pour satisfaire les demandes des ménages dans les delais raisonables et légaux. La commune devrait alors consolider les mécanismes de tritements des demandes des ménages mais aussi developer les mécanismes de control et de suivi de ses demandes là en ligne, cela constiturait une innovation.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3.39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service
service	Acte de naissance	40,91
	Acte de mariage	50
	Légalisation des documents officiels	46,51
	Délivrance des documents d'Urbanisme	100
	Hygiène et salubrité	100
	Eclairage public	71,42
	Certificat de domicile	75
	Authentification des documents	41,67
	Informations	66,67
	Autres	40

Cette première partie du tableau indique que les ménages de la commune de Garoua I onttrouvé les délais pour l'obtension de ces services longs. Surtoout en ce qui concernees les services de létablissement des

actes de naissance, plus de 40%, l'établissement des actes de mariage 50%, l'éclairage publique 71% l'àbtention des information 66%. Les autres services ont tous aussi les mêmesproportions. Cela serait dû au manque de suivi de la part des ménages. Il faudrait que les ménages eux même aient une culture de suivi de leur demande.

Service communal		Et Cause du temps long ou très long pour rendre service Personnel indisponible/absent	Absence de matériel de travail	Incompétence du personnel	Mauvaise organisation des services	Refus de Corrompre	Autres (à préciser)	Total
service	Acte de naissance	5,60	5,55	0	44,44	0	44,44	100,0
	Acte de mariage	0,00	0	0	100	0	0	100,0
	Légalisation des documents officiels	10,00	5	15	55	0	15	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,00	0	0	100	0	0	100,0
	Hygiène et salubrité	0,00	0	0	100	0	0	100,0
	Eclairage public	0,00	20	20	60	0	0	100,0
	Certificat de domicile	100,0	0	0	0	0	0	100,0
	Authentification des documents	0,00	0	0	40	0	60	100,0
	Informations	50,0	0	0	0	50	0	100,0
	Autres	0,00	0	0	50	0	50	100,0

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Dans cette deuxième partie du tableau, il est traité des raisons qui constituraient les causes de la lenteur administrative dans la commune. Sans ignorer les autres raisons, la plus évoquée est celle de la mauvaise organisation des services communaux qui est indexée par un peu moins de 50% des ménages. Cela serait du à la mauvaise maitrise des rouages par le personnel de la commune. Il serait alors opportin de air des recyclages au personnel de la communes qui s'occupe des demandes des ménages.

Tableau 3.40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
Service	Acte de naissance	13,63
	Acte de mariage	0
	Légalisation des documents officiels	11,62
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0
	Hygiène et salubrité	100
	Eclairage public	0
	Certificat de domicile	25
	Authentification des documents	0
	Informations	0
	Autres	20

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Les ménages de la commune de Garoua I ont tous payé des frais supplementaire pour l'obtension d'un service. Le fait leplus marquant est que 100% des ménages déclarent avoir payé pour l'obtanstion des services d'higyène et salubrité. Ce qui pourrait etre du au faible l'effectif de personnel de commune travaillant à la salubrité de la commune. Il serait opportin de creer de multiplier les le nombre de travailleurs à ces postes et aussi de creer dans la commune un mécanisme de reporting des cas de paye froduleuse pour l'obtension des services pour gagner la confiancedes ménages et montrer la non implication de la commune dans ces cas de paye froduleuse.

III.5.3Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Les ménages de la commue sont interpelés à participer denmanière engagée au bpon fonctionnement de la commune c'est pour cette raison uqu'ils ont proposé des actions.

Tableau 3.41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

Service communal		Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur le budget annuel	Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière	Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Strate de résidence	Urbaine	0,60	0,63	0,63	6,90	4,70
	Total	0,60	0,623	0,63	6,90	4,70

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Le tableau ci-haut indique que les ménage n'ont pas une bonne connaissance des differentes communications que la commune fait, en effet moins d'un ménage sur cent en a véritablement

connaissance. Ce n'est que l'implication des chefs de quartier dans la programmation et la budgetisation des actions de développement qui connait une faible proportion soit 4,70%. Ce la serait dû à la mauvaise maitrise du fonctionnement de la commune par les ménages. Tel qu'indiqué plus haut, la commune devrait donc faire l'effort dans la vulgarisation des services qu'elles offer auprès des ménages. Aussi render publique le calendrier diferrentes assemblées de la commune afin de permettreune participation et une implication des ménages à leurs activités.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

Service communal		Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux
Strate de résidence	Urbaine	38,56
	Total	38,56

Service communal		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :									
		Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Strate de résidence	Urbaine	33,30	68,29	5,69	7,31	13,00	13,00	32,52	8,13	4,06	16,3
	Total	33,30	68,29	5,69	7,31	13,00	13,00	32,52	8,13	4,06	16,3

Source : Enquête CCAP2, Garoua I 2022

38.56% des ménages de la commune déclarent ne pas être satisfaits des services communaux. Les raisons de leur insatisfaction sont de plusieurs ordres.

Principalement la non information des populations sur la gestion de la commune 68,29% en suite la lourdeur dans la traitement des demandesdes usagers 33,30% et la méconnaissance des actions menées par la communes 32,52% pour ne citer que ces raisons là. Le non interet des ménages au fonctionnement de la commune enn serait la cause. Il serait alors judicieux que la commune s'investisse d'avantage dans la communication autour des services qu'elle offre, une vulgarisation de ses actions etc.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3.43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

Service communal		Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers :									
		Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Strate de résidence	Urbaine	47,60	17,24	33,85	15,04	5,01	5,32	17,24	11,28	20,37	17,60
	Total	47,60	17,24	33,85	15,04	5,01	5,32	17,24	11,28	20,37	17,60

Source: Enquête CCAP2, Garoua I 2022

Les propositions de solutions énoncées par les ménages de la commune en ce qui concerne les services communaux sont une contribution pour la diffusoin des informations communales dans la commune 47% des ménages l'on affirmé, la participation aux activités communautaires 33,85%, la participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune 20%.

CHAPITRE IV :PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres: l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. Ce comité s'est vpulu représentatif de la commune de Garoua Ien cecic qu'il se compose de membres tous ressortissants de la commune de Garoua I. lecritères pour le choix des membres du comité sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider dans la Commune ;
- Etre disponible ;
- Avoir une connaissance de la Commune ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.
- Savoir lire et écrire le francais ;
- Bonne connaissance de la langue locale (fulfuldé).

Le comité de suivi-évaluation de l'action publique sera compétent pour :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part ;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives …) ;
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations ;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;
- Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.
- Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

- Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

  Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

  Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

Le comité sera donc constitué tel que suit :

- **Le président:**
- **Le rapporteur:**

- **Les membres:**

- 01 représentant de la sous-préfecture;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement);
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement);
- 01 représentant du secteur de l'eau;
- 02 leaders d'opinion au niveau local;
- 02 leaders religieux;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

Le plan d'action est un outil qui répertorie les mesures, les tâches ou activités à entreprendre tout en précisant les delais et les personnes responsables. Dans le cas d'espèces, le plan d'action est un outil qui repertorie les differentes propositions d'action faites par méanges de la commune de Garoua I dans le but d'améliorer les secteurs de l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau potable et es services communaux.

Citizen Report Card

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau, de la santé, de l'éducation et des services communaux

Enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans la Commune de Garoua I en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs

PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		Approvisionnement en eau potable										
Améliorer l'accès à l'eau potable dans la Commune de Garoua I	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Redynamisation des COGES points d'eau existants	CTD	2022	2024	Nombre de COGES redynamiser	Unité	Trimestrielle	30	52	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Sensibilisation des ménages sur la caractérisation des ouvrages publics	CTD	2022	2024	Nombre de personne formée	Taux	Annuelle	20%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Mettre en place des nouveaux COGES	Chef service Technique	2022	2024	Nombres de COGES mis en place	Unité	Trimestrielle	30	215	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Renforcement des capacités des COGES et des usagers sur l'hygiène et la	Chef service Technique	2022	2024	Pourcentage des personnes formées	Taux	Annuelle	0%	70%	• Rapport de formation • Fiche de présence	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		salubrité autour des points d'eau										
		Formation des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	CCC	2022	2024	Pourcentage des personnes formées	Taux	Annuelle	0%	70%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Renforcement des capacités sur le COGES en comptabilité simplifiée, sur la maintenance technique des points d'eau	CCC	2022	2024	Nombre de COGES formés	Unité	Trimestrielle	0	70	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour la maintenance des points d'eau	CCC	2022	2024	Pourcentage des personnes Sensibilisées	Taux	Annuelle	6,6%	80%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Sensibilisation auprès des ménages de la commune sur l'entretien, l'hygiène et la salubrité de l'espace autour des points d'eau	CCC	2022	2024	Pourcentage des personnes sensibilisées	Taux	Annuelle	100%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Redynamisation des palteformes d'échange entre la commune et les services deconcentrés de l'Etat pour un	CCC	2022	2024	Pourcentage des personnes sensibilisées	Taux	Annuelle	100%	100%	• Rapport de formation	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		meilleur échange ges et une harmonisation des données										
		Santé										
Améliorer l'accès aux soins de santé de qualité	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	0	24	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de COSA redynamisé	Unité	Trimestrielle	0	24	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	
	Faciliter l'accès aux soins de santé de qualité	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	1	24	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
		Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	1	24	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
		Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	0	24	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
		Sensibilisation des personnels de santé pour améliorer l'accueil et la	Chef de district de santé	2022	2025	Pourcentage de personnes Sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		redevabilité auprès des ménages.										
		Plaidoyer auprès de la Commune et des services déconcentrés de la santé dans le but d'améliorer l'approvisionnement des pharmacies et pro pharmacies.	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	40	100	• Rapport de formation • Fiche de présence	
EDUCATION												
Faciliter l'accès à une éducation de qualité	Améliorer la qualité de l'enseignement	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage d'enseignants sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Sensibilisation sur le Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage d'enseignants sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
	Sensibiliser les parents à participer activement aux réunions d'APEE	Renforcement des capacités des membres des bureaux des APEE sur la maîtrise de leurs missions et la reddition des comptes	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombres de membres des bureaux de l'APEE formés	Unité			50	• Rapport de la séance de formation • Fiche de présence	
		Sensibilisation des parents sur le bien-fondé de leur participation aux APEE	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage de participation des parents aux séances	Taux	Annuelle	0	80%	• Rapport de la séance de formation	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
						de sensibilisation					• Fiche de présence	
	Améliorer la carte scolaire de la commune en écoles	Plaidoyer pour la création, construction et équipement de nouvelles écoles	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	1	6	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Sensibiliser et accompagner la construction des écoles de parents	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre d'école des parents sensibilisé	Unité	Trimestrielle	20	80	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Redynamiser les espaces de dialogues et de concertation entre la Commune et les établissements scolaires afin de favoriser un partage d'informations utiles.	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre d'assise effectué	Unité	Trimestrielle	20	80	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Sensibilisations auprès des ménages pour les encourager à s'approprier les priorités gouvernementales dans le secteur de l'éducation	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage de ménages sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Renforcement des capacités des APEE sur la gestion transparente des frais et l'animation	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage d'APEE sensibilisées	Taux	Annuelle	20%	100%	• Rapport de formation • Fiche de présence	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		de groupe										
		Plaidoyer peut être conduit en direction de la Commune pour accroitre son accompagnement au profit des écoles.	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	0	6	• Rapport de formation • Fiche de présence	
Fourniture desservices Communaux												
Faciliter l'accès au service communale	Rapprocher l'accès des populations aux services communaux	Sensibiliser les populations sur l'existence et le rôle de la boîte à suggestion et le registre des doléances	Le maire	2022	2025	Pourcentage des populations formées	Taux	Trimestrielle	0	50%	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Formation des agents communaux sur la gestion des doléances collectées via la boîte à suggestion et le registre des doléances	Le maire	2022	2025	Nombre d'agents communaux formés	Unité	Annuelle	0	10	• Rapport de formation • Fiche de présence	
	Améliorer la communication sur les actions de la Commune	Organisation des journées porte ouvert pour diffuser aux usagers les différents services rendus par la commune	Le maire	2022	2025	Nombre de journée porte ouvert effectué	Unité	Trimestrielle	0	3	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Développer un partenariat avec les radios communautaires locales pour diffuser les informations sur	Le maire	2022	2025	Nombre de partenaire établi	Unité	Trimestrielle	0	5	• Rapport de formation • Fiche de présence	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		la commune										
		Elaborer un plan d'action de communication de chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc)	Le maire	2022	2025	Nombre plan élaboré	Taux	Annuelle	20 %	90 %	• Rapport de formation • Fiche de présence	
	Impliquer davantage les populations dans la prise de décision et au développement de la municipalité	Formation des Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations	Le maire	2022	2025	Nombre de conseillers municipaux formés	Unité	Annuelle	0	10	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Encourager les populations aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Le maire	2022	2025	Nombre des solutions endogènes réalisées	Unité	Annuelle	0	20	• Rapport de formation • Fiche de présence	
		Renforcement des capacités des Conseillers Municipaux sur leur appropriation des besoins exprimés par les populations dans le PCD, avec un accent sur la mise	Le maire	2022	2025	Nombre de conseillers municipaux formés	Unité	Annuelle	0	10	• Rapport de formation • Fiche de présence	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Période		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
				Début	Fin							
		en œuvre des solutions endogènes										

CONCLUSION ETPRINCIPALESRECOMMANDATIONS

Parvenu au terme de ce rapport, il a été question dans ce rapport de rendre compte sur l'execution des differentes tâches qui ontété éffectuées dans la mise en œuvre de l'enquête CCAP II pour ce qui est de la commune de Garoua I. cette activité avait pour objectif plus concrètement deRéaliser une enquête de satisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'hydraulique et des services communaux ; Relever les points d'insatisfaction des populations sur les biens et services publics offerts dans les secteurs cibles, en s'appuyant sur le traitement et l'analyse des données collectées ; Elaborer un projet de plan d'actions devant conduire à des changements en vue de corriger les dysfonctionnements constatés sur les biens et services publics offerts dans l'espace communal. Ce plan d'action devra etre mis conjointement en œuvre par les ménages et le comité de suivi mis en place à cet effet. ; Rédiger un rapport d'enquête dans lequel devra figurer le projet de plan d'actions ; Intégrer les avis des populations dans le projet de plan d'actions et produire un plan définitif ; Faire valider par la commune le rapport d'enquête contenant le plan d'actions définitif ; Susciter l'adhésion des populations, de la société civile et des acteurs de développement locaux dans la mise en œuvre du plan d'actions définitif ; Renforcer les capacités des communes et des populations dans la conduite des changements et mettre en place un comité de suivi des changements ; Promouvoir l'institutionnalisation du contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) à travers la mise en place des cadres de concertation regroupant plusieurs acteurs institutionnels au niveau communal, départemental, régional et national.

il s'est décliné en quatre chapitres: le premier étant la synthèse méthodologique de l'enquête, le second traitait de l'offre publique et contrôle citoyen de l'action publique dans la commune de Garoua I, nle troisième parlait les principaux constats relevés dans les secteurs cibles et enfin le dernier a présenté le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique**.**

La principale recommandation émanant de ce rapport est l'amélioration des services publiques dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'approvisionnement en eau potable et les services communaux. Les actions à mettre en œuvre pour l'amélioration de ces differents services doivent être principalement celles qui amènent les populations locales à s'impliquer dans la vie de la commune. En d'autres termes, à prendre appuis beaucoup plus sur les solutions andogènes. C'est dans ce sens que le plan d'action a été élaboré. Ainsi donc le comité de suivi mis sur pied dans le cadre de cette enquête, devra suivre l'execution du plan d'action afin que ce travail abbatu soit valorisé pour le rayonnement de notre belle commune de Garoua I.

BIBLIOGRAPHIE

La Constitution de Cameroun de 1996 **;**

Arreté N°001136/A/MINATD/DCTD du 2’ Aout 2009 rendant executoire les tableaux-types des emploies communaux ;

Arrêté N° 2010/3702/A/MINSANTE/CAB du 09 septembre 2010;

Arrêté N° 2010/3702/A/MINSANTE/CAB du 09 septembre 2010;

Plan Communal de Développement de la commune de Garoua I;

Loi N° 2019/024 du 24DEcembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

ANNEXES

Annexe 1 : Listedesparticipants à la réunion de restitution du rapport

Annexe 2 : Questionnairesdel'enquête ScoreCard

QUESTIONNAIRE COMMUNE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Votre commune compte combien de villages / quartiers ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de votre commune ? (Préciser l'année de référence)	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Votre commune connait-elle l'effectif de la population par village ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant : 1. Maire 2. Adjt au Maire 3. SG 4. RM 5. CCD 6. Autres_____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS de la commune X _____Y_____Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète; 2=Enquête incomplète; 3=Refus; 4=Absence d'un répondant compétent; 6=Autres (à préciser)	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** Votre commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en eau dans la commune ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans votre commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	Votre commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non allez à la section 3		|__|
S2Q09a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

Section 3 : Services communaux			
Nature du service	**S3Q01 :** Votre commune offre-t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type	**S3Q02 :** Y a-t-il un délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	**S3Q03 :** Quel est en jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps

	suivant		
A. Etablissement d'actes d'état-civil	|__|	|__|	|__|__|
B. Délivrance des documents d'urbanisme	|__|	|__|	|__|__|
C. Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__|__|
D. Gestion des déchets / Assainissement	|__|	|__|	|__|__|
E. Légalisation des documents	|__|	|__|	|__|__|
F. Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|
G. Hygiène et salubrité	|__|		
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	|__|		
I. Aménagement des aires de jeux	|__|		
J. Eclairage public	|__|		
K. Transport public	|__|		
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	|__|		
X. Autres (à préciser) _____	|__|		

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____ _____	|__|__|
S1Q02	Département _____ _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____ _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X _____Y_____Z_____	|__|
S1Q11	Résultat de la collecte _____ _____ 1=Enquête complète 2=Enquête incomplète 3=Refus 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	|__|
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
Type de point d'eau potable	**S2Q01 :** La commune dispose-t-elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	**S2Q02 :** Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune ?	**S2Q03 :** Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune ?	**S2Q04 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion ?	**S2Q05 :** Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?
A. Puits avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable					
B. Puits avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Forages avec pompe à motricité humaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
D. Forage avec pompe électrique	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
E. Borne-fontaine	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
F. Source	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
G. Réseau d'adduction d'eau communal	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	|__|				

S2Q06	Selon vous, les besoins en eau dans la commune sont-ils entièrement couverts ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q07	Tous les villages / quartiers sont-ils approvisionnés en eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q08	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas suffisamment approvisionnés en eau potable ?		|__|__|__|
S2Q09	La commune dispose-t-elle d'un service de gestion de l'eau potable ? 1=Oui 2=Non si non fin du questionnaire		|__|
S2Q09 a	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non		|__|
S2Q09 b	En quoi consiste cet accompagnement ?	A. Suivi technique 1=Oui 2=Non	|__|
		B. Appui financier 1=Oui 2=Non	|__|
		C. Renforcement des capacités 1=Oui 2=Non	|__|
		D. Appui logistique 1=Oui 2=Non	|__|
		X. Autres (à préciser) _____	|__|

QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	- |__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X _____ Y_____ Z_____	|__| ……|__|
S1Q11	Résultat de la collecte _____	
	1=Enquête complète; 2=Enquête incomplète; 3=Refus; 4=Absence d'un répondant compétent; 6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
Ordre d'enseignement	**S2Q01 :**Dans la commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans l'enseignement secondaire ? 1=Oui 2=Non Si non allez à l'ordre suivant	**S2Q02 :**Combien d'établissements du secondaire compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » ?	**S2Q03 :**Combien d'établissements du secondaire dans la Commune sont non opérationnels dans l' « ordre	**S2Q04 :**Combien d'établissements du secondaire dans la Commune disposent de salles de classe en matériaux définitifs dans l' « ordre d'enseignement » ?

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires				
			d'enseignement » ?	
A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

S2Q 05	Combien d'établissements du secondaire la carte scolaire prévoit-elle dans la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q 06	Connaissez-vous le nombre d'établissements du secondaire dans la commune ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez au S2Q09	|__|
S2Q 07	Combien d'établissements du secondaire compte effectivement la commune ?	|__|__|__|__|
S2Q 08	Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de la commune dans les enseignements secondaires ? 1=Oui 2=Non	|__|
S2Q 09	Combien d'établissements du secondaire disposent d'une Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelle ?	|__|__|__|__|
S2Q 10	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un établissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?	|__|__|__|
S2Q 11	Combien d'établissements du secondaire dans la commune sont à cycle complet (premier cycle et second cycle) ?	|__|__|__|
S2Q 12	Y a-t-il des établissements du secondaire dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui (Si Oui, combien) 2=Non	|__||__|__|__|__|

QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

	Section 1 : Identification	
S1Q01	Région _____ _____	|__|__|
S1Q02	Département _____ ____	|__|__|
S1Q03	Numéro du Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____ _____	|__|__|__|
S1Q05	Combien de villages / quartiers de la commune se trouvent dans votre district de santé ?	|__|__|__|
S1Q06	Quel est l'effectif de la population de la commune se trouvant dans votre district de santé ?	|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Connaissez-vous la population par village de la commune se trouvant dans votre district de santé ? 1=Oui 2=Non	|__|
S1Q08	Fonction du répondant 1. Chef de District 2. Autre personnel _____	|__|
S1Q09	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q10	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q11	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q12	Nom du superviseur communal _____	
S1Q13	Coordonnées GPS du district de santé X _____ Y_____ Z_____	|__|
S1Q14	Résultat de la collecte _____ __	
S1Q15	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires										
Type de formations sanitaires	***S2Q01 :*** la formation sanitaire de ce type existe-t-elle dans la commune ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q02 :*** Combien de formations sanitaires de ce type avez-vous dans la Commune ?	***S2Q03 :*** Combien de formations sanitaires de ce type sont non fonctionnelles ?	***S2Q04 :*** Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels ?	***S2Q05 :*** La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagnement de la Commune pour son entretien et sa gestion ?1= Oui 2=non Si non allez au type suivant	***S2Q06 :*** En quoi consiste cet accompagnement ?				
						A. Suivi technique	B. Appui financier	C. Renforcement des capacités	D. Appui logistique	X. Autres (à préciser) _____
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée	|__|	|-__|__|__|__|	|-__|__|_-|__|	|-__|__|__|_-_|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|	|-__|__|__|__|	|-__|__|_-|__|	|-__|__|__|_-_|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
C. Hôpital de district	|__|	|-__|__|__|__|	|-__|__|_-|__|	|-__|__|__|_-_|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
D. Hôpital régional	|__|	|-__|__|__|__|	|-__|__|_-|__|	|-__|__|__|_-_|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	|__|	|-__|__|__|__|	|-__|__|_-|__|	|-__|__|__|_-_|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
X. Autres (à préciser) _____	|__|	|-__|__|__|__|	|-__|__|_-|__|	|-__|__|__|_-_|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
S2 Q07	Selon vous, le nombre de formations suffit-il pour couvrir les besoins sanitaires dans la commune ? 1=Oui 2=Non					|__|				
S2 Q08	Tous les villages / quartiers de la commune sont-ils couverts par une formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire					|__|				

S2 Q09	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?	|__|__|__|

QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1 : Identification		
S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Lot de Communes _____	|__|__|
S1Q04	Commune _____	|__|__|__|
S1Q05	Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel _____	|__|
S1Q06	Téléphone du répondant _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q07	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q08	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q09	Nom du superviseur communal _____	
S1Q10	Coordonnées GPS de l'Inspection X _____ Y_____ Z_____	|__| |__|
S1Q11	Résultat de la collecte _____ 1=Enquête complète 3=Refus 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	
S1Q12	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise	|__|

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires						
Cycle	**S2Q01 :** Combien d'écoles la carte scolaire prévoit-elle dans la commune dans le cycle ?	**S2Q02 :** Connaissez-vous le nombre d'écoles dans le cycle ? 1=Oui 2=Non Si S2Q02=2 allez au cycle suivant	**S2Q03 :** Combien d'écoles compte effectivement la commune dans le cycle ?	**S2Q04 :** Selon vous, ce nombre suffit-il pour couvrir les besoins en éducation de base de la commune dans le cycle ? 1=Oui 2=Non	**S2Q05 :** Combien d'écoles disposent d'une Associations des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) fonctionnelles dans le cycle ?	**S2Q06 :** Combien d'écoles parents compte la commune dans le cycle ?
Maternel	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|

Cycle	**Ordre**	**S2Q07 :** Dans	**S2Q08 :**Com	**S2Q09 :**	**S2Q10 :** Combien

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires					
	d'enseignement	votre commune, « l'ordre d'enseignement » existe-t-il dans « le cycle » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q06=2 allez à l'ordre suivant	bien d'écoles compte la commune dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	Combien d'écoles sont non opérationnelles dans l' « ordre d'enseignement » du « cycle » ?	d'écoles disposent de salles de classe en matériaux définitif dans l' « ordre d'enseignement » du cycle ?
Maternel	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
Primaire	A. Public	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	B. Privé laïc	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	C. Privé confessionnel	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
	D. Ecole de parents	|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|__|__|__|
S2Q11	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une école selon les normes d'élaboration de la carte scolaire ?				|__|__|__|
S2Q12	Combien d'écoles primaires de la commune sont à cycle complet (disposant des trois niveaux : Initiation, Cours élémentaire et Cours moyen) ?				|__|__|__|__|
S2Q13	Y a-t-il des écoles primaires dans la commune ne disposant pas d'un nombre suffisant d'enseignants ? 1=Oui 2=Non				|__|
S2Q13a	Si Oui à S2Q13, combien ?				|__|__|__|__|

QUESTIONNAIRE MENAGE

Section I. IDENTIFICATION

S1Q01	Région _____	|__|__|
S1Q02	Département _____	|__|__|
S1Q03	Commune _____	|__|__|__|
S1Q04	Lot de communes _____	|__|__|
S1Q05	Numéro séquentiel de la Zone de Dénombrement _____	|__|__|
S1Q06	Strate de résidence : _____ 1=Urbaine 2=Rurale	|__|
S1Q07	Nom de la localité _____	
S1Q08	Numéro de structure _____	|__|__|__|
S1Q08a	Numéro du ménage dans l'échantillon _____	|__|__|
S1Q09	Coordonnées GPS du ménage X_____Y_____Z _____	
S1Q10	Nom du chef de ménage_____	
S1Q11	Sexe du chef de ménage _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q12	Nom de l'enquêté _____	
S1Q13	Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage (voir codes) _____	|__|
S1Q14	Sexe de l'enquêté : _____ 1=Masculin 2=Féminin	|__|
S1Q15	Age de l'enquêté (en année révolue) _____	|__|__|
S1Q16	Téléphone de l'enquêté _____	|__|__|__|__|__|__|__|__|
S1Q17	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q18	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA) _____	|__|__|/|__|__|/|__|__|__|__|
S1Q19	Nom de l'enquêteur _____	
S1Q20	Nom du superviseur communal _____	
S1Q21	Résultat de la collecte _____	

01=Enquête complète
02=Enquête incomplète
03=Refus
04=Absence d'un répondant compétent
05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse
96=Autres (à préciser)

(Si la réponse est différente de 1 et 2, fin du questionnaire)

S1Q22 Appréciation de la qualité de l'enquête :
1= Très bonne 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très mauvaise |__|

Section II. EAU POTABLE			
S2Q01	Quels types de point d'eau disposez-vous dans votre village/quartier ?		1=oui 2=non 8=NSP
		A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert D.Forage avec pompe à motricité humaine E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine G.Source H. Marre I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable (CAMWATER) K.Rivière X. Autres-à préciser)_____	
S2Q01a	Votre principale source d'approvisionnement en eau est-elle publique ou privée ? 1=Publique 2=Privée ~~Si 2~~ → S2Q18		
S2Q02	Quelle est votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à motricité humaine 04=Forages avec pompe à motricité humaine 02= Puits avec pompe électrique 03 = Puits à ciel ouvert 06 =Source 07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe électrique 08=Adduction en eau potable 09 = Borne-fontaine 10 =Marre		
S2Q03	Cette eau est-elle disponible toute l'année ? 1=Oui 2=Non		
S2Q04	Avez-vous accès à ce point d'eau à tout moment de la journée ? 1=Oui 2=Non Si ~~oui~~ → S2Q07		
S2Q05	Si non, quelle est la fréquence quotidienne de disponibilité du point d'eau ? 1=Une fois ; 2=Deux fois ; 3=Trois fois		
S2Q06	Cette fréquence correspond-elle à votre besoin courant en eau potable ? 1=Oui 2=Non		
S2Q07	Ce point d'eau a-t-il été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……. ? → 1=Oui 2=Non Si non S2Q08		

Section II. EAU POTABLE			
S2Q07a	Si votre point d'eau a été en panne à un moment donné au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis ……, après combien de temps a-t-il été remis en service ? 1=Moins d'une semaine 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre un mois exclu et trois mois 4=Plus de trois mois 5=Pas encore, si 5 → S2Q08		|__|
S2Q07b	Par qui a-t-il été remis en service ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Autre acteur de la remise en service du point d'eau ?	A= Commune	|__|
		B=Etat	|__|
		C=Une élite	|__|
		D=Le comité de gestion du point d'eau	|__|
		E=Chef de village/quartier	|__|
		F=CAMWATER/SNEC/CDE	|__|
		H = Ne sait pas	|__|
		X=Autres partenaires : _____	|__|
S2Q08	Qui intervient dans la gestion, l'entretien et la maintenance (préventive et usuelle) du point d'eau ? (Encerclez la ou les lettres (s) correspondantes). Qui d'autre ? Autre intervenant ?	A=COGES B=Commune C=CAMWATER D=Communauté X=Autres	|__| |__| |__| |__| |__|
Si S2Q08 = A	***S2Q08a***	Votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à S2Q09	|__|
	S2Q08b	A quelle fréquence votre ménage contribue-t-il financièrement au fonctionnement du COGES (unité nombre) ? Unité 1= jour, 2= Semaine 3 =Mois 4 = Trimestre 5 =Semestre 6 = Année	|__| |__|__|
	S2Q08c	Quel est le montant de cette contribution financière de votre ménage au fonctionnement du COGES (FCFA) ?	|__|__|__|__|__|__|
	S2Q08d	Comment jugez-vous ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Insignifiant	|__|
S2Q09	A quelle distance moyenne du ménage se trouve votre principale source publique d'approvisionnement en eau (unité, nombre) ? 1= m 2= Km		|__| |__|__|__|
S2Q10	Combien de minutes en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au point d'eau		|__|__|__|
S2Q11	Quel est le temps moyen en minutes d'attente au point d'eau ?		|__|__|__|
S2Q12	Quelle appréciation faites-vous du service rendu par votre principale source publique d'approvisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon 3. Passable 4. Mauvais 5. Très mauvais		|__|
S2Q13	Cette eau a-t-elle une odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois …3=Jamais 8=NSP		|__|

Section II. EAU POTABLE			
S2Q14	Cette eau a-t-elle un goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q15	Cette eau a-t-elle une couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois 3=Jamais 8=NSP		|__|
S2Q16	Combien de personnes avez-vous l'habitude de trouver à ce point d'eau ?		|__||__||__|
S2Q17	Avez-vous exprimé à titre individuel ou collectif un besoin en matière d'approvisionnement public en eau potable au cours des 6 derniers mois, c'est-à-dire depuis …… ?1=Oui 2=Non Si non S2Q18		|__|
S2Q17a	A qui vous êtes-vous adressé ? (Plusieurs réponses possibles) Autre ?	A. Maire (commune) B. Etat (sectoriels) C. Une élite D. Le comité de gestion du point d'eau E. Chef de village/quartier F. Autorités administratives G. CAMWATER/SNEC/CDE X. Autres partenaires : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q17b	Votre besoin a-t-il été satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours d'étude si 2 ou 3 S2Q18		|__|
S2Q17c	Si vous avez-eu une réponse favorable, après combien de temps votre besoin a-t-il été satisfait (unité nombre) ?1 =minutes, 3 =heures, 4 = jour, 5 = semaine, 6 = mois, 7 = année		|__||__|__|
S2Q18	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec l'approvisionnement public en eau potable dans votre village / quartier ? (Encerclez une seule réponse) 1=Satisfait 2= Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 S2Q20.		|__|
S2Q19	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage en ce qui concerne l'approvisionnement public en eau potable dans votre village (plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement du point d'eau B. Mauvaise qualité de l'eau C. Insuffisance des points d'approvisionnement en eau D. Mauvaise gestion du point d'eau E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau X. Autres à préciser : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S2Q20	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable ?	A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire A2 Donation du site de construction d'un point d'eau A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc..)	|__| |__| |__|
		B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	

Section II. EAU POTABLE			
	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	B1 Redynamisation/mise en place du COGES	|__|
		B2. Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	|__|
		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	|__|
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	|__|
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	|__|
		C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	|__|
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	|__|
		X. Autres à préciser _____	|__|

Section III. SANTE			
S3Q01	Quel type de formation sanitaire existe-t-il dans votre village/quartier ?	1=Oui 2=Non 8=NSP	
		A. Centre de santé intégrée	|__|
		B. Centre Médical d'Arrondissement	|__|
		C. Hôpital de district	|__|
		D. Hôpital régional	|__|
		E. Hôpital de référence	|__|
		F. Formation de santé privé	|__|
		X. Autres (à préciser)	|__|
S3Q01a	Dans quel type de formation sanitaire vous rendez-vous le plus fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer		|__|
S3Q01b	Quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Distance	|__|
		B. Coût	|__|
		C. Accueil	|__|
		D. Qualité des soins	|__|
		E. Disponibilité du personnel	|__|
		F. Disponibilité de médicaments	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q01c	Vous arrive-t-il de fréquenter des formations sanitaires publiques pour obtenir des soins ? 1=Oui 2=Non Si Non, passer à la section suivante		|__|

Section III. SANTE			
S3Q02	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA 3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de référence		|__|
S3Q02a	Cette formation sanitaire est-elle la plus proche de votre ménage ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q02b	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km		|__||__|__|
S3Q02c	Combien de temps en moyenne vous faut-il pour atteindre cette formation sanitaire à pied lorsque vous êtes en bonne santé ?(unité et nombre) Code unité : 1=minute 2=heure		|__||__|__|__|
Les questions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dernière fois qu'un membre de votre ménage s'est rendu à cette formation sanitaire la plus proche.			
S3Q03	Le personnel soignant était-il présent ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q04	Le petit matériel était-il toujours disponible ? (Plusieurs réponses services).	1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
		A. ciseaux	|__|
		B. Seringues	|__|
		C. Alcool	|__|
		D. Coton	|__|
		E. Bétadine	|__|
		F. Thermomètre	|__|
		G. tensiomètre	|__|
		H. Balance	|__|
		I. Gants	|__|
		X. Autres à préciser :	|__|
S3Q05	Cette formation sanitaire disposait-t-elle des services suivants ? (Plusieurs réponses possibles). Autre service ? Si non, allez à S10.	1=Oui 2= Non 8=NSP	
		A. Maternité B. Pédiatrie C. Laboratoire D. Petite Chirurgie E. Hospitalisation X. Autres à Préciser :_____	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q06	Combien avez-vous payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de session) montant en Francs CFA		|__||__||__||__||__|
S3Q07	Comment jugez-vous ce montant ?1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible		|__|
S3Q08	En plus des frais de session, le personnel a-t-il exigé d'autres frais non autorisés pour vous servir (monétaire, surfacturage, matériel, etc.) ? 1=Oui 2=Non		|__|
S3Q09	Comment cette personne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette formation sanitaire ? 1=Bon 2=Passable 3=Mauvais		|__|
S3Q10	Existe-t –il dans cette formation sanitaire un point d'approvisionnement en médicaments (pharmacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP		|__|

Section III. SANTE			
	Si non S3Q12		
S3Q11	Les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité y étaient–ils toujours disponibles ?1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ?1=Oui 2=Non		|__|
S3Q13	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de santé délivrés dans cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) 1=Très satisfait 2=Satisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Si 1 ou 2 allez à S3Q15		|__|
S3Q14	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S3Q15	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre action ?	A. Formations sanitaires supplémentaires	
		A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	|__| |__|
		B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes	
		B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	|__| |__|
		Amélioration de la gestion des FOSA	
		. La redynamisation du COSA/COGE . L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements . L'accueil et la prise en charge des patients . La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière . Plaidoyer pour l'affectation du personnel . Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	|__| |__| |__| |__| |__| |__|
		Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
		. Subvention de la COSA D2. Le Développement de partenariats publics-privés	|__| |__|

Section III. SANTE			
		D3. La négociation des jumelages et intercommunalités X. Autres à préciser	|__| |__|

Section IV. EDUCATION						
S4Q01	Combien d'enfants dans votre ménage ont un âge compris entre 3 et 24 ans ? Si aucun, allez à la section suivante.					|__|__|
Noms des enfants du ménage dont l'âge est compris entre 3 et 24 ans			———	———	———	———
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1er cycle 4 = Secondaire 2ème cycle 5 = Professionnelle		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement ? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public, passez à l'enfant suivant		|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q05	Si privé laïc ou privé confessionnel, quelles sont les raisons pour lesquelles vous optez pour ce type d'établissement ? 1=oui 2=non	Eloignement	|__|	|__|	|__|	|__|
		Coût	|__|	|__|	|__|	|__|
		Qualité de l'éducation	|__|	|__|	|__|	|__|
Cycle d'enseignement			***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***

Section IV. EDUCATION					
S4Q06	Votre village/quartier dispose-t-il du cycle d'enseignement public « Nom du cycle » d'enseignement public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez au cycle suivant	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q07	Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
Pour un cycle donné, les questions S4Q08 à S4Q24b s'adressent à l'enfant du ménage qui aura été sélectionné					
Cycle d'enseignement		***Maternel***	***Primaire***	***Secondaire***	***Formation professionnelle***
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q09	Quel est le temps moyen mis par l'enfant de votre ménage pour se rendre à pieds à l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) qu'il fréquente ? (unité/temps) 1 = minutes 2 = heures	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|
S4Q10	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) dans lequel fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il un cycle complet ? (Distinguer le premier cycle du second cycle) 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__| |__|	
S4Q11	Le centre de formation professionnelle que fréquente l'enfant de votre ménage, dispose-t-il d'un atelier complet correspondant à leurs disciplines ? 1=Oui 2=Non				|__|

Section IV. EDUCATION					
	8=NSP				
S4Q12	L'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage a-t-il une salle par niveau de classe ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q13	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, tous les élèves sont-ils assis sur un banc ?1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q14	Dans l'établissement scolaire du/de (nom du cycle) que fréquente l'enfant de votre ménage, procède-t-on à la distribution des livres scolaires aux élèves ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|		
S4Q15	Combien d'élèves en moyenne contient la (les) classe (s) dans la(les)quelle(s) l'enfant du ménage est scolarisés dans le (nom du cycle) ?	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|	|__|__|__|
S4Q16	Comment appréciez-vous la fréquence de présence des enseignants dans la (les) classe (s) du/de (nom du cycle) dans la(les)quelle(s) l'enfant de votre ménage est scolarisé ? 1=Régulier 2=Moyennement régulier 3=Irrégulier	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q17	Participez-vous aux activités de l'APEE (Réunion) ? 1= Oui 2=Non Si 1 aller à S4Q18	|__|	|__|	|__|	
S4Q17 a	Pourquoi ? (Plusieurs choix possibles). Autre raison ?				
	A. Non-respect des horaires	|__|	|__|	|__|	
	B. Durée	|__|	|__|	|__|	

Section IV. EDUCATION					
	C. Réunion d'information et non d'échanges D. Non reddition des comptes X. Autres (à préciser)	|__| |__| |__|	|__| |__| |__|	|__| |__| |__|	
S4Q18	Combien payez-vous en moyenne pour les frais exigibles (inscription, APEE) de cet enfant de votre ménage dans le (nom du cycle) au cours d'une année ? (inscrire le montant moyen)	Inscription ----------(en FCFA) APEE ----------(en FCFA) Autres frais ----------(en FCFA) Total des frais exigibles ----------	Inscription ----------(en FCFA) APEE ----------(en FCFA) Autres frais ----------(en FCFA) Total des frais exigibles ----------	Inscription ----------(en FCFA) APEE ----------(en FCFA) Autres frais ----------(en FCFA) Total des frais exigibles ----------	Inscription ----------(en FCFA) APEE ----------(en FCFA) Autres frais ----------(en FCFA) Total des frais exigibles ----------
S4Q19	Comment jugez-vous ces montants ? 1=Elevé 2=Raisonnable 3=Faible	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q20	En plus des frais exigibles, votre ménage a-t-il payé des frais supplémentaires au personnel de l'établissement scolaire du (nom du cycle) pour qu'on admette l'enfant du ménage à l'école ? 1=Oui 2=Non	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q21	Lorsque les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) de l'école du (nom du cycle) dans laquelle cet enfant du ménage fréquente, sont endommagées, qui s'occupe des réfections ? Autre intervenant ? A. L'APEE B. Le Maire (Commune) C. Une organisation du village D. Le MINEDUB/MINESEC/	|__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__|	|__| |__| |__| |__|

Section IV. EDUCATION					
	MINEFOP E. Les Elites X. Autres partenaires (à préciser) _____	 |__| |__|	 |__| |__|	 |__| |__|	 |__| |__|
S4Q22	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services de l'éducation dans le (nom du cycle) dans votre village / quartier ? (Une seule réponse possible) 1=Satisfait 2=Indifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2 ⟶ ***S4Q24a***	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q23	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services de l'éducation dans le (nom du cycle) ? (Plusieurs réponses possibles) Autre raison ? A. Eloignement de l'établissement B. Insuffisance de salles de classe C. Insuffisance d'équipements D. Insuffisance des écoles E. Manquements liés au Personnel E1. Assiduité, E2. Ponctualité E3. Qualité des enseignements F. Absence de distribution de manuels scolaires G. Mauvais résultats H. Coûts élevés de la scolarité X. Autres à préciser	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|	 |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S4Q24a	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ?				

Section IV. EDUCATION					
	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Prime d'excellence aux écoles	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Suivi rapproché des relations parents/enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Restauration de l'autorité des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Formation des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Plaidoyer pour l'affection du personnel	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|	|__|
S4Q24 b	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?				
	A. Participation aux activités de l'école	|__|	|__|	|__|	|__|
	B. Prime aux bons enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	C. Dénonciation des enseignants indélicats	|__|	|__|	|__|	|__|
	D. Renforcement des relations parents-enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	E. Acquittement des cotisations	|__|	|__|	|__|	|__|
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE	|__|	|__|	|__|	|__|
	H. Diffusion des bonnes pratiques	|__|	|__|	|__|	|__|
	I. Contrôle de la présence régulière des enseignants	|__|	|__|	|__|	|__|
	X. Autres (à préciser)	|__|	|__|	|__|	|__|

***Section V.* SERVICES COMMUNAUX**							
Services communaux ↓	***S5Q01*** Avez-vous eu à demander (nom de service) à la commune dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis …… ….. ? 1=Oui 2=Non → le service suivant	***S5Q02*** Comment avez-vous été accueilli lors de votre passage à la commune ? (Choisir une seule réponse) 1=Bien 2=Indifférent 3=Mal	***S5Q03*** Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune ? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois, *Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a* *Si autre réponse, passer directement à S5Q04*	***S5Q03a*** Depuis combien de temps avez-vous sollicité ce service ? (Unités, nombres) 1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	***S5Q04*** Comment jugez-vous ce temps ? 1=Raisonnable 2=Long 3=Très long *Si S5Q04 =1 ~~S5~~Q06*	***S5Q05*** Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/absent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétence du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser) _____	***S5Q06*** Avez-vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ? 1=Oui 2=Non
Acte de naissance	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de décès	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Acte de mariage	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Légalisation des documents officiels	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Délivrance des documents d'Urbanisme	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des voiries	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Gestion des déchets /assainissem	|__|	|__|	|__||__|__|__|	|__||__|__|__|	|__|	|__|	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
ent							
Hygiène et salubrité	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des espaces verts et de loisir	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Transport public	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Eclairage public	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Aménagement des aires de jeux	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Certificat de domicile	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Validation des plans de localisation	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Authentification des documents	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Informations	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|
Assistance et appui aux personnes socialement vulnérables	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	
Autres (à préciser) _____	|__|	|__|	|__|__|__|	|__|__|__|__|	|__|	|__|	|__|

S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé du montant du budget annuel de votre commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q08 a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des dépenses et recettes de la commune de l'année dernière ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas	|__|

Section V. SERVICES COMMUNAUX			
S5Q11	La commune implique-t-elle votre village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions de développement ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas		|__|
S5Q12	De manière globale, quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en rapport avec les services rendus par la commune ? (Choisir une seule réponse)1=Très Satisfait 2 = Satisfait 3=Indifférent 4=insatisfait 5 = très insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14		|__|
S5Q13	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers B. Non information des populations de la gestion communale C. Manquements liés au Personnel communal C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme D Méconnaissance des actions menées par la commune E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) X. Autres (à préciser) _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|
S5Q14	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe communale ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?	A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires H1 Animation des tranches d'antenne H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées H4 Adhésion à des groupes d'écoute I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser) : _____	|__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__| |__|

Annexe 3: Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)